Niveau(x) d'enseignement: 7
Centre d'intérêt: 140

Numéro EDUQ : 9470508

Cégep de Drummondville.

Rapport annuel 1992-1993 : treizième rapport annuel du Collège d'enseignement général et professionnel de Drummondville. -- Drummondville : Cégep de Drummondville, [1994].
84 p. ; 28 cm.

En tête du titre: "De la croissance et des chantiers".

ISBN 2-920169-77-7

Descripteur(s): Rapport annuel * Cégep

Le rapport annuel présente une synthèse des principales activités de l'année. Il comprend le rapport du directeur général qui résume l'état et les besoins du collège. Il comprend également les activités des instances administratives et des différents services du collège. Il se termine par le calendrier des événements de l'année écoulée.

Type de document :

Treizième rapport annuel 1992-1993

CÉGEP DE DRUMMONDVILLE

960, RUE SAINT-GEORGES, DRUMMONDVILLE (QUÉBEC) J2C 6A2
TÉL.: (819) 478-4671
TÉLÉCOPIEUR: (819) 474-6859

«De la croissance et des chantiers»

94-70508

«De la croissance et des chantiers»

RAPPORT ANNUEL

1992-1993

Treizième rapport annuel
du Collège d'enseignement général
et professionnel de Drummondville

Cégep de Drummondville
960, RUE SAINT-GEORGES, DRUMMONDVILLE (QUÉBEC) J2C 6A2
TÉL.: (819) 478-4671 TÉLÉCOPIEUR: (819) 474-6859

Le 22 février 1994

Monsieur Jacques Chagnon
Ministre de l'éducation
Gouvernement du Québec
1033, rue de la Chevrotière
Édifice Marie-Guyart, 15e étage
Québec (Québec)
G1R 5K9

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, j'ai l'honneur de vous transmettre le treizième rapport annuel du Cégep de Drummondville présentant les activités de notre Collège pour l'année 1992-1993.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le président
du Conseil d'administration,

Maxime Poulin

MP/hc

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre I — **LE RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL** **1**

L'état et les besoins du Cégep de Drummondville 1
L'application de la Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics 6

Chapitre II — **LES INSTANCES ADMINISTRATIVES ET LA STRUCTURE DU COLLÈGE** **7**

Le Conseil d'administration 7
Le Comité exécutif 11
Le Mérite éducatif 13
L'organigramme 17

Chapitre III — **LES SERVICES PÉDAGOGIQUES** **19**

Les axes de développement 19
L'organisation scolaire 31
L'effectif de l'enseignement régulier 34
Les services de support à l'enseignement 36

Chapitre IV — **LE SERVICE DES AFFAIRES ÉTUDIANTES** **45**

Chapitre V — **LE SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES** **51**

Une démarche de planification stratégique 51
La formation aux individus 52
Les services aux entreprises 53
Le développement local et régional 57

Chapitre VI — **LE SERVICE DU PERSONNEL** **59**

Les ressources humaines 59
Le secrétariat corporatif 60
Le perfectionnement 62
Les relations du Collège avec les syndicats d'employés . 65
Les statistiques du personnel 68

Chapitre VII **LES SERVICES ADMINISTRATIFS** **71**

Les services 71
L'analyse des états financiers 72

Chapitre VIII **LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS** **81**

I RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Existence d'un bilan technique complémentaire

Il peut être utile de rappeler que le Cégep dispose d'un bilan annuel faisant spécifiquement état de l'évolution de chacun des dossiers inscrits au plan de travail de l'année 1992-1993. Ce bilan technique, déposé à la table du Conseil d'administration, complète l'information plus générale et résumée du présent rapport annuel. Cette distinction vise à satisfaire l'intérêt varié des personnes attentives à la scène du Cégep de Drummondville et à ce qui s'y passe.

■ L'ÉTAT ET LES BESOINS DU CÉGEP DE DRUMMONDVILLE

«De la croissance et des chantiers»

Croissance de l'effectif étudiant...

La tradition se poursuit de placer le plan de travail et le rapport annuel qui en découle sous un titre évocateur. «De la croissance et des chantiers» rappelle donc les réalisations d'une autre année, somme toute, de progrès fertiles et de développements marqués. L'année scolaire 1992-1993 au Cégep de Drummondville a vu la croissance de l'effectif étudiant atteindre des sommets inégalés. En effet, 1 847 étudiantes et étudiants ont fréquenté le cégep, une hausse de 10,9 % sur l'année précédente. Du côté de l'éducation des adultes, bien que les statistiques ne s'expriment pas de la même manière qu'à l'enseignement régulier, et le nombre d'individus et le nombre des inscriptions à des activités de formation ont augmenté : le Cégep a ainsi rejoint près de 1 000 personnes additionnelles à celles de l'enseignement régulier à chaque trimestre. Il s'agit là, de l'indice de croissance le plus réconfortant : l'influence de l'action éducative du Cégep s'étend à une proportion grandissante de la population.

et chantier de construction

Pour être en mesure de mieux faire face à cette croissance de l'influence du Cégep dans son milieu, l'ensemble des intervenants et des intervenantes a été mis à contribution pour compléter la planification du projet d'agrandissement. La collaboration étroite du personnel de la D.G.E.C. ainsi que le travail des professionnels de la construction ont permis de rencontrer les échéanciers. C'est en mai 1993 que la première phase de ce chantier s'est mise en branle. C'est la phase la plus importante d'un projet qui en comporte trois. Ce chantier relié à l'arrière de l'édifice existant ajoutera des locaux de classe, quelques laboratoires dont ceux des techniques de soins infirmiers, des techniques de bureau, du programme de danse et des techniques administratives ainsi que les aires des casiers des étudiants.

Le 25e anniversaire du réseau collégial et la Commission parlementaire

Indicateur de croissance à sa façon, le vingt-cinquième anniversaire de création du réseau des cégeps constitue une étape qui ne pouvait passer sous silence. Même si le Cégep de Drummondville n'était pas de la première fournée, il a vite pris le rythme et a participé à la «musique» qui a modulé la trame historique de ce réseau. Le chantier majeur associé au 25e anniversaire est bien connu : les travaux de la Commission parlementaire de l'éducation sur l'avenir de l'enseignement collégial et le cadre du renouveau qui en est découlé. En début d'année, les forces vives du Cégep ont travaillé à l'élaboration d'une position commune, sanctionnée par le Conseil d'administration en septembre. Au cours de l'automne, l'intérêt ne s'est pas démenti autour des auditions de la Commission parlementaire et des débats suscités dans son sillage. Le Cégep a eu la particularité de constituer le dernier groupe à être entendu à la Commission. En fin d'année, l'ensemble du personnel du Cégep s'est mis résolument à la tâche de se saisir des conclusions de ce qu'on a convenu d'appeler le renouveau de l'enseignement collégial. Une journée d'études regroupant l'ensemble du personnel a d'ailleurs été tenue sur le sujet le 21 avril 1993.

L'avis du Cégep de Drummondville et un bilan préliminaire

Le mémoire du Cégep de Drummondville comportait 44 recommandations résumant les positions évoquées autour de trois thèmes eux-mêmes subdivisés en trois ou quatre éléments. Les thèmes portaient sur la présence du Cégep dans son milieu, y incluant les éléments d'accessibilité et de service, les programmes d'études et l'organisation scolaire, y compris la gestion des programmes, la carte des programmes et l'harmonisation interordres d'enseignement et, enfin, le financement des collèges. Un bilan sommaire et provisoire, suite à la publication des premiers textes législatifs ou réglementaires ou aux mesures annoncées en début de 1993-1994, montre que le renouveau répond favorablement à 24 recommandations du mémoire et que 19 autres ne pouvaient être concluantes dans un si court laps de temps; une seule recommandation, touchant le financement de l'éducation des adultes, s'avérait négative. C'est donc un bilan satisfaisant qui se dégage même si le chantier de la mise en oeuvre est gigantesque. Le Cégep était aussi partie prenante des positions présentées par la Fédération des cégeps et, encore là, il faut conclure à une opération réussie dans son ensemble.

Le renouveau est défini : un défi collectif pour les années à venir...

La mise en oeuvre du renouveau occupera le meilleur des énergies des éducatrices et des éducateurs au cours des prochaines années. Inutile de préciser, dans les besoins qui inspireront les plans de travail à venir, que les dossiers relatifs à la réalisation de ce réalignement majeur de l'enseignement

à faire selon les règles de l'art

collégial prendront globalement l'avant-scène. Comme mentionné par le directeur général à la fin de sa présentation à la Commission parlementaire, la ministre serait bien avisée de tenir compte que ce renouveau doit se faire avec les gens de collèges et avec les ressources adéquates. À n'en pas douter, de nouvelles responsabilités sont confiées aux établissements et à leur personnel. Les changements proposés constituent un défi stimulant et un pas en avant très net. Après vingt-cinq ans, les cégeps se devaient d'opérer ce tournant majeur et le climat institutionnel est propice pour relever ce défi. Encore faut-il le faire adroitement pour éviter que ce renouveau n'aille retrouver d'autres projets de réforme sur les tablettes poussiéreuses d'officines d'anciens mandarins pleins de bonnes intentions qui avaient oublié que l'action éducative se passe encore dans une salle de cours ou un laboratoire.

L'actualisation du plan quinquennal de développement des programmes

Le plan de travail 1992-1993 annonçait un autre champ de croissance, celui de la mise en application de la troisième année du plan quinquennal de développement des programmes d'enseignement. Un total de 27 projets précisait la teneur de ce chantier primordial parce que se situant au coeur de l'action éducative du Cégep. Les travaux autour de la Commission parlementaire ont pris une place plus grande que prévue initialement. Ce sont les projets autour de la révision des orientations générales du Cégep et de la mise en place d'un projet éducatif concerté qui ont été mis en veilleuse : il importait d'abord de connaître la mission révisée par le cadre légal et réglementaire. Toutefois, le développement des programmes s'est poursuivi activement par l'évaluation du programme de techniques de bureau, par la révision ou la réorientation des programmes de science de la nature, de musique ainsi que de lettres et de langues. Des ajustements ont été apportés dans la foulée du nouveau programme de sciences humaines. Des études ont porté sur l'avenir du programme de danse, l'exploration de nouvelles voies de sortie en techniques administratives, la pertinence d'un programme en techniques de gérontologie, la mise en place du programme d'alternance travail-études en techniques d'estimation et d'évaluation immobilière et en techniques de bureau et, finalement, la reconnaissance formelle du Centre de formation musicale et de ses technologies appliquées (C.F.M.T.A.).

Un statut spécifique pour le secteur de la musique

En effet, le Conseil d'administration adoptait, en décembre 1992, ce cadre particulier pour le secteur de la musique. Après quelques années de travaux soutenus pour doter le Cégep de couleurs locales suffisamment marquées dans le domaine de l'enseignement musical et des techniques connexes, il devenait justifié de lui accorder une désignation

spécifique. Le travail se poursuivra maintenant pour établir les assises d'un centre de transfert de technologie. Les deux prochaines années seront déterminantes à cet égard.

L'aide à l'apprentissage

Le développement pédagogique a aussi pris la forme d'actions d'aide à l'apprentissage, centrées particulièrement sur les étudiants et étudiantes de première année de divers programmes d'études techniques, comme l'informatique, l'électrotechnique, la musique, les techniques administratives et de bureau. L'action du Centre d'aide en français s'est consolidée et le Département d'arts, langues et lettres a expérimenté la formule de cours jumelés en français pour faciliter la transition des étudiants montrant un profil d'apprentissage faible en français.

Spécificité de l'éducation des adultes

Du côté de l'éducation des adultes, l'accent a été mis sur l'offre de programmes d'études plutôt que seulement sur l'offre d'activités ou de cours isolés. Le soutien au développement régional par la formation des futurs entrepreneurs, hommes ou femmes, a continué d'être un créneau d'intervention privilégié du Cégep. Par ailleurs, le Service a amorcé un travail méthodique de planification stratégique de son avenir. L'ouverture manifestée à recueillir le point de vue des partenaires du Service, tant à l'interne qu'à l'externe, devrait permettre une définition réaliste et adaptée des cibles à viser et des moyens pour y parvenir.

La décroissance des finances et ses impacts

En même temps que l'on parle de croissance dans l'ensemble des responsabilités à assumer, les cégeps se trouvent confrontés à une grave crise des ressources disponibles. Là, il faut carrément parler de gérer la décroissance. Le piteux état des finances publiques se répercute sur les budgets des collèges, comprimés année après année, avec des effets de plus en plus directs sur les services à rendre. Le directeur général annonçait en fin d'année qu'il fallait profiter d'une année de sursis que permettait un solde du fonds de fonctionnement positif pour prendre un virage important du côté des services d'animation sportive et socioculturelle. L'objectif demandé était de démontrer en 1993-1994 que ces services pouvaient s'autofinancer, sans quoi ils seraient abandonnés l'année suivante si le contexte budgétaire demeurait le même.

Une approche collective dans l'adversité

Dans le but de gérer cette décroissance le plus judicieusement possible, le Comité de régie interne amorçait en fin d'année une série de rencontres avec les exécutifs de l'Association des cadres et des syndicats de personnel. La direction du Cégep sollicitait les suggestions susceptibles de favoriser l'atteinte d'un équilibre budgétaire en compromettant le moins possible le maintien et la qualité des services de

formation. Cette approche de collégialité en des temps particulièrement difficiles se poursuivra au cours de la prochaine année. La réponse initiale révèle un sens de responsabilité élevé et un souci du maintien de services de haut niveau. Finalement, il en va de la réputation du Cégep et cela tient à coeur à toutes et tous les intervenants.

Impact global de la réduction des ressources et inquiétudes soulevées

Ceci dit, les appels à une vision à longue portée et à une analyse étroite des répercussions sur le retrait répété des ressources en enseignement supérieur ont été véhiculés aux autorités gouvernementales ou ministérielles. Le Cégep l'a dit dans son mémoire à la Commission parlementaire, en choeur avec plusieurs autres intervenants. L'adoption d'une loi comme la Loi 198 qui vise la réduction importante des effectifs d'encadrement ou autres au cours des prochaines années n'augure rien de bon en réponse aux inquiétudes soulevées. La difficulté de composer avec une telle loi en milieu collégial s'aggrave du fait que la loi ne distingue pas les situations profondément différentes d'un établissement à l'autre et d'un domaine d'activités à l'autre dans les secteurs public et parapublic. Par exemple, l'objectif de réduction du nombre de postes de cadres ou d'autres catégories de personnel sera-t-il le même pour le cégep qui a déjà effectué des réductions au cours des dernières années alors que le voisin ne l'aurait pas fait ou aurait augmenté ses postes pour desservir sensiblement la même clientèle? Le cégep en augmentation d'effectifs étudiants est-il soumis aux mêmes réductions que le cégep en baisse d'effectifs? Qu'en est-il d'un cégep en augmentation de programmes? À peu près au même moment où une telle loi est adoptée, on annonce que les conventions collectives qui régissent les relations de travail avec la majorité du personnel sont reportées pour les deux prochaines années. Il en découle que les économies obtenues par la réduction des effectifs dans le sens visé par la loi n'apporteront pas de gains budgétaires nets dans la plupart des cas parce que les coûts de la sécurité d'emploi sont à la charge des établissements. La racine du mal déficitaire demeure. La motivation des troupes est ébranlée. Les services éducatifs sont réduits. Le Québec peut-il en sortir plus compétitif?

Des règles bafouées...

Comme si cela n'était pas suffisant, les règles budgétaires d'une année donnée en sont rendues maintenant à n'être communiquées qu'après le début de l'année en question. Le 30 juin 1993, le Cégep ne connaissait pas, si ce n'est dans une fourchette de trois ou quatre hypothèses encore à l'étude, l'ordre de grandeur de ses budgets pour l'année débutant le lendemain. En juin, le Conseil d'administration a donc, pour une troisième année de suite, adopté un budget «flottant» sur la base de l'hypothèse la plus probable. (En réalité, le budget

autorisé finalement était différent de toutes les hypothèses connues.) Il va sans dire que la direction qui doit planifier les changements requis pour rencontrer les compressions drastiques évoquées plus haut opère dans des conditions administratives inacceptables, quel que soit le maître à penser ou l'école considéré. Cette situation, dénoncée dans les derniers rapports annuels, ne va qu'en se détériorant : elle doit être vivement dénoncée à nouveau.

Loi sur la protection des non-fumeurs

La Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics prescrit de faire état de son application dans le rapport annuel. Au Cégep de Drummondville, il n'y a pas eu de changement notable à signaler. La loi est observée avec civisme.

Remerciements aux agentes et agents de croissance et aux ouvrières et ouvriers des chantiers correspondants

Les pages qui suivent montreront comment l'action concertée des éducateurs et éducatrices de cette maison d'enseignement, supportés par un personnel de soutien et un personnel administratif consciencieux et dévoués, ont réussi sous plusieurs angles à relever le défi de la croissance et à mener à bien les chantiers entrepris. Des remerciements bien sentis vont à cette équipe professionnelle ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration qui ont permis d'atteindre ces nouveaux sommets. À la toute fin de l'année, le gouvernement du Québec a renouvelé le mandat des cégeps en adoptant la Loi 82 qui modifie la loi constitutive des cégeps. L'ardeur manifestée par le personnel et les administrateurs du Cégep de Drummondville à s'acquitter des chantiers évoqués dans ce rapport témoigne d'une volonté de relever les défis renouvelés, de poursuivre sur la voie de la croissance et finalement d'assurer à la population du Coeur du Québec et de l'extérieur les meilleurs services d'enseignement collégial qu'un cégep peut offrir.

II LES INSTANCES ADMINISTRATIVES ET LA STRUCTURE DU COLLÈGE

■ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ses membres

Président :

M. Rémi Blanchard

Vice-président :

M. Maxime Poulin

Représentants du milieu socio-économique :

MM. Rémi Blanchard
Jean-Yves Desjardins
Benoît Laflamme
Jacques R. Parent
Maxime Poulin
Laurier Rousseau

Représentants des parents :

M^mes^ Pierrette Croteau
Yolande Fortin
MM. Michel Blanchette
Luc Teasdale

Représentant des étudiantes et étudiants (enseignement régulier) :

M. Ronney Martin
(jusqu'au 18 août 1992)
M^me^ Maryse Tousignant
(depuis le 3 septembre 1992)

Représentant des étudiantes et étudiants (éducation des adultes) :

poste vacant

Représentant des professionnelles et professionnels :

M. Pierre Boucher

Représentant du personnel de soutien :

M. Robert Crépeau
(jusqu'au 21 janvier 1993)
M^me^ Solange Faucher
(à compter du 21 janvier 1993)

Représentants des enseignantes et enseignants :

MM. Luc Amyotte
(jusqu'au 30 septembre 1992)
Denis Bellavance
(à compter du 30 septembre 1992)
André Gingras
M^me^ Carmen Picard

Membres d'office en vertu de la Loi des collèges :

M. Paul G. Lemire
directeur général

M. Roch Nappert, directeur
des Services pédagogiques

M. Jean Balleux, directeur du
Service des affaires étudiantes

Secrétaire du Conseil :

M. Serge Vincelette
secrétaire général.

Ses activités

Au cours du dernier exercice, le Conseil d'administration a tenu sept (7) assemblées dont une (1) extraordinaire. Outre les sujets récurrents qui relèvent de la compétence du Conseil et qu'il traite chaque année - comme le plan de travail, le rapport annuel, la délivrance de diplômes, le calendrier scolaire, le rapport financier annuel et le rapport du vérificateur, le choix de la firme de vérificateurs, les budgets de fonctionnement et d'investissement, le règlement des frais spéciaux - d'autres dossiers, évoqués ci-après, ont retenu l'attention du Conseil dont particulièrement, comme on pourra le constater à la lecture, celui du projet d'agrandissement des locaux au coût de 5 936 200 $ pour desservir un effectif étudiant en pleine croissance :

- règlement déléguant au Comité exécutif les pouvoirs d'emprunter à long terme (règlement numéro 8) : adoption d'un texte révisé;

- règlement portant sur la gestion financière du Collège (règlement numéro 6) : adoption de modifications pour intégrer au budget de fonctionnement la gestion des frais spéciaux;

- projet d'agrandissement des locaux :

  - engagement des professionnels de la construction (architectes et ingénieurs);
  - demande d'autorisation au gouvernement d'acquérir une lisière de terrain de la Commission scolaire des Chênes;
  - mandat de considérer la climatisation de la bibliothèque à l'intérieur des priorités retenues;
  - acceptation du plan d'ensemble afférent à l'agrandissement et au réaménagement;
  - autorisation de procéder à un appel d'offres pour la partie A des travaux;
  - engagement d'un contracteur général sous réserve d'acceptation par la D.G.E.C.;
  - annulation d'une servitude consentie à la ville de Drummondville pour réaliser une partie de l'agrandissement;
  - autorisation de conclure des ententes de financement intérimaire;
  - informations et échanges sur la progression du dossier tout au cours du processus;

- poste de directeur des Services administratifs :

  - adoption de la procédure d'embauche suite à la démission du titulaire;
  - sanction de la recommandation du comité de sélection pour l'engagement d'un candidat;
  - adoption d'un mode transitoire de fonctionnement;

- réforme de l'enseignement collégial :

  - adoption d'un texte de mémoire à soumettre à la Commission parlementaire sur l'avenir de l'enseignement collégial;
  - informations et échanges sur le sujet;

- programme Alternance travail-études : autorisation de signer l'accord soumis par la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada pour l'implantation de la formule;

- Centre de formation en musique et ses technologies appliquées : création du Centre, demande à la ministre d'accorder un statut particulier aux programmes visés et d'allouer les ressources nécessaires en termes de fonctionnement et d'investissement;

- investissement en musique : autorisation d'achat d'équipements (50 000 $) pour les besoins du programme de Techniques de sonorisation et d'enregistrement musical;

- investissement en informatique : autorisation de recourir au solde de fonds jusqu'à concurrence de 65 000 $ pour les besoins de développement technologique à l'Éducation des adultes;

- désignation au Conseil régional de la main-d'oeuvre : recommandation au ministre de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle d'une candidature pour la région 04;

- performance des étudiantes et étudiants du Collège : informations sur leurs résultats au test ministériel de français, sur les cheminements scolaires de ceux inscrits à certains programmes dans le cadre des «Indicateurs sur la performance des cégeps», données sur la situation du placement des nôtres pour l'année 1991-1992;

- budget de fonctionnement 1993-1994 : examen des compressions imposées au réseau et des impacts locaux.

■ LE COMITÉ EXÉCUTIF

Ses membres

M. Paul G. Lemire
président d'office

MM. Rémi Blanchard
Benoît Laflamme
(jusqu'au 27 octobre 1992)
Roch Nappert
Maxime Poulin
(à compter du 27 octobre 1992)
M^me^ Pierrette Croteau

M. Serge Vincelette
secrétaire du comité.

Ses activités

Le Comité chargé par le Conseil de veiller à l'administration des affaires courantes de la corporation, s'est réuni à dix reprises, soit pour six séances ordinaires et quatre extraordinaires.

Outre la préoccupation des affaires administratives usuelles telles la ratification des engagements de personnel, les contrats de service, l'entretien des locaux, les assurances, les ententes avec divers organismes, les affaires budgétaires courantes, le Comité s'est - comme le veut maintenant la pratique - vu confier le soin de pré-analyser certains dossiers soumis au Conseil d'administration ou même d'assurer les suites à l'occasion. Cela a été particulièrement le cas, au cours de l'exercice passé, pour les analyses, les recommandations conséquentes au C.A. et le suivi plus immédiat dans le cadre du projet d'agrandissement, également pour l'examen du choix d'un vérificateur externe et pour la manière de composer avec la situation budgétaire prévisible pour l'année 1993-1994. Dans ce travail d'exploration et de préparation de dossiers et dans d'autres champs, le C.E. s'est penché sur des éléments tels :

- projet d'agrandissement des locaux :
  - procédures pour le choix des professionnels en architecture et en génie;
  - rencontre avec les firmes candidates et recommandations circonstanciées au Conseil pour l'engagement;
  - autorisation de retenir les services d'une firme spécialisée pour le contrôle de la qualité des travaux de construction;
  - autorisation de contracter avec un fournisseur pour parer aux besoins de locaux temporaires;

- émission d'obligations :

  - autorisation générale d'emprunts selon les besoins;
  - autorisation spécifique d'un emprunt immédiat de 5 000 000 $ par voie d'émission d'obligations;

- achats en informatique de gestion :

  - analyse de soumissions;
  - autorisation de retenir une option et de procéder aux achats d'équipements;

- achats en informatique de pédagogie :

  - approbation conditionnelle d'acquisition d'équipements pour divers programmes;
  - autorisation d'achat d'un laboratoire d'informatique (technologie MacIntosh) dans l'environnement du secteur musique;

- octroi de permanence à deux cadres, soit madame Mado Desforges, directrice du Service de l'éducation des adultes, et madame Johanne Giguère, adjointe administrative à l'informatique;

- acceptation d'une entente concernant les services documentaires offerts aux clientèles du Centre de cours de l'U.Q.T.R. à Drummondville;

- renouvellement de la participation du Cégep au Centre d'entrepreneuriat du Coeur du Québec Inc.;

- sanction d'un protocole d'entente entre le Cégep et la Compagnie de danse l'Astragale Enr.;

- révision du bail de location de l'édifice Sainte-Croix;

- adoption d'une grille de tarification pour prêt de services en production audio;

- modifications à la grille de tarification pour prêt de services en production audiovisuelle, à la grille de tarification du règlement (numéro 4) sur les frais exigibles de certains étudiants et à la grille de tarification de la salle Georges-Dor de même qu'une approbation de changements relativement aux ententes de fourniture de services techniques pour cette même salle;

- autorisation d'appel d'offres pour les services bancaires et pour les services de sécurité.

■ LE MÉRITE ÉDUCATIF

Lors de la soirée de la deuxième édition du Mérite éducatif tenue le 20 mai 1993, le Cégep de Drummondville a reconnu publiquement les mérites chez le personnel enseignant, professionnel et de soutien de toutes celles et tous ceux qui ont contribué de façon spéciale au développement des savoirs et au rayonnement du Cégep en leur décernant les *Méritas 93* dans chacune des catégories au programme.

Aussi cette célébration visait à valoriser l'effort et la réussite chez les étudiantes et les étudiants du Cégep par la remise des bourses du programme institutionnel couronnée par l'identification du **Grand prix de l'éducation** accompagné de la médaille du Gouverneur général, de la **Personnalité étudiante de l'année** et des deux prix d'**intégration au cégep.**

Prix Méritas décernés aux membres du personnel

Dans la catégorie «Matériel didactique»

- M. Guy Lévesque
  pour la conception du logiciel *«Projectile»;*

Dans la catégorie «Recherche pédagogique»

- M^me^ Marie-Flore Leconte
  pour la recherche en évaluation formative des apprentissages étudiants;

Dans la catégorie «Innovation éducative»

- M^me^ Louise Bédard-Bibeau
  pour la conception d'un cahier d'apprentissage intitulé *«Relations parentales»*;

- M. René Demers
  pour la mise en oeuvre d'ateliers *«Prévention suicide»*;

Dans la catégorie «Soutien à l'enseignement et à l'apprentissage»

- MM. René Demers et Yvon Bibeau
  pour la mise en oeuvre *«d'Ateliers d'orientation pour les étudiantes et les étudiants de sciences humaines»;*

- L'équipe de coordination du Département de sciences humaines
  pour la mise en oeuvre d'activités pédagogiques de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage dans les diverses disciplines en sciences humaines;

Dans la catégorie « Développement d'activités éducatives»

- M^me^ Diane Gamache
  pour l'organisation de la compétition régionale des Olympiades professionnelles en informatique;

- M. Pierre Lemire
  pour l'organisation de la compétition locale de *«Science, on tourne»;*

Dans la catégorie «Développement social et communautaire»

- M. Marc Bélanger
  pour la création d'un orchestre symphonique à Drummondville;

- M. Jacques Desautels
  pour l'ensemble de son implication dans les domaines sociaux et communautaires;

Le prix Côme Saint-Germain

- M. Guy Gauthier
  pour ses grandes qualités d'éducateur et de pédagogue accompli.

Prix du Mérite scolaire décernés aux étudiantes et aux étudiants

La médaille du Gouverneur général et le Grand prix de l'éducation

- M. Martin Caouette pour l'obtention des meilleurs résultats scolaires à sa dernière année au cégep et avoir cumulé une moyenne de 94,2 %. Il a aussi reçu un certificat de très grande disctinction;

Certificats de grande distinction

- M. Patrick Bonneau
- M^me^ Pascale Héroux
- M^me^ Madeleine Jutras
- M^me^ Catherine Therrien

pour s'être classés parmi les cinq meilleurs résultats scolaires;

Personnalité étudiante de l'année

- M. Philippe Émond

pour ses qualités remarquables tant sur le plan scolaire que sur le plan personnel;

Prix d'intégration au cégep

Secteur professionnel

- M^me^ Céline Larivière

pour souligner ses résultats scolaires au premier trimestre d'études en techniques administratives;

Secteur général

- M. Simon Nolet

pour souligner ses résultats scolaires au premier trimestre d'études collégiales en sciences pures et appliquées;

Programme institutionnel de bourses

- Soixante-douze étudiants ont obtenu des prix :

pour leur réussite scolaire
ou
pour leur engagement dans des activités parascolaires;

Dans le programme de mention d'honneur

- Vingt-quatre prix ont été décernés à des étudiants et à des diplômés du cégep :

pour souligner l'obtention de bourses décernées par des organismes extérieurs au Cégep.

Hommage spécial aux membres du Conseil d'administration qui ont terminé leur mandat au cours du dernier exercice

- M. Luc Amyotte

  représentant des enseignants qui a siégé de mars 1986 à septembre 1992;

- M. Robert Crépeau

  représentant du personnel de soutien qui a siégé de novembre 1989 à janvier 1993;

- M. Ronney Martin

  représentant des étudiants qui a siégé d'octobre 1991 à août 1992.

Hommage à nos retraités de la dernière année

- M. Maurice Richard

  enseignant au Département des techniques administratives.

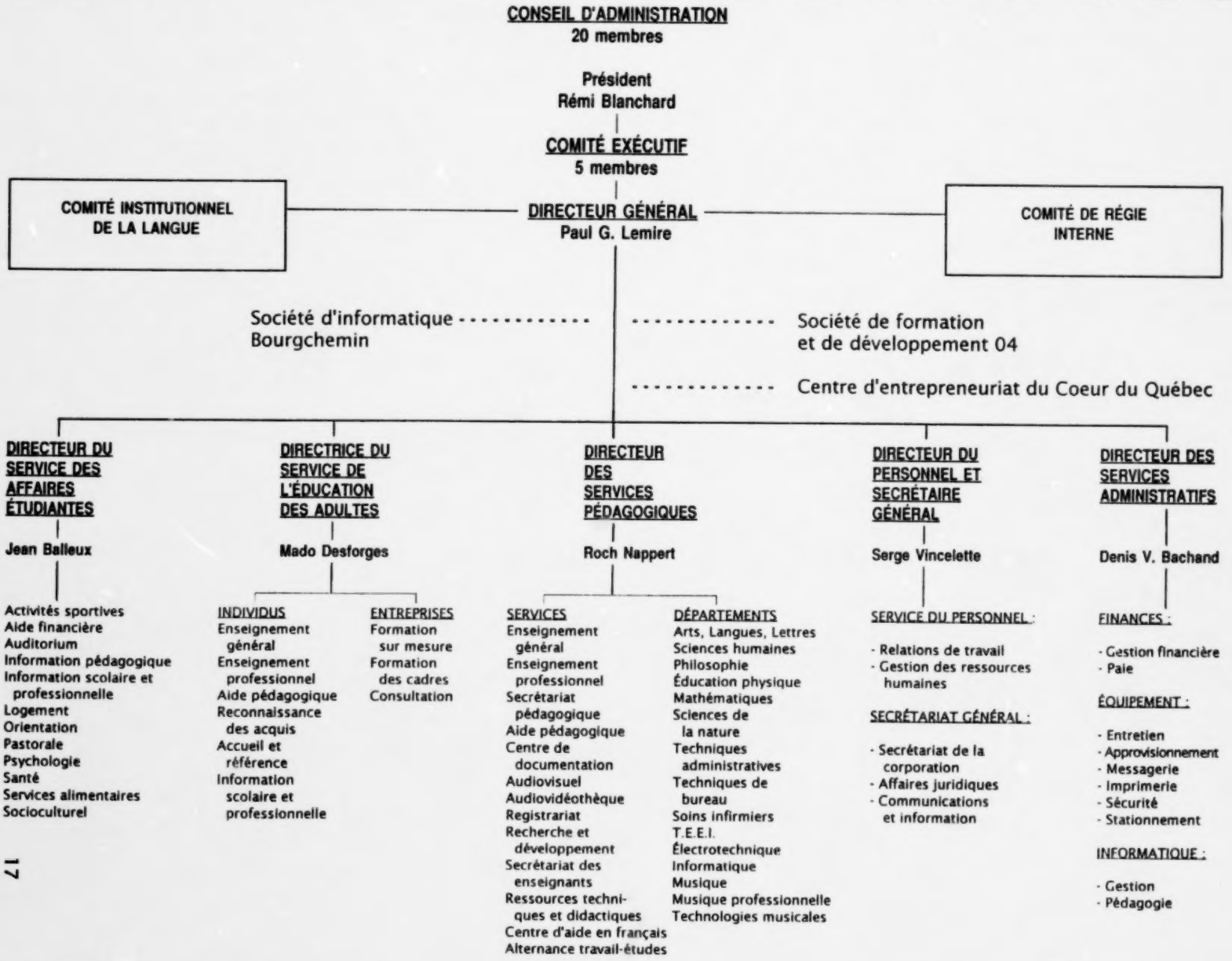
CONSEIL D'ADMINISTRATION
20 membres
Président
Rémi Blanchard
COMITÉ EXÉCUTIF
5 membres
COMITÉ INSTITUTIONNEL DE LA LANGUE
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Paul G. Lemire
COMITÉ DE RÉGIE INTERNE
Société d'informatique Bourgchemin
Société de formation et de développement 04
Centre d'entrepreneuriat du Coeur du Québec
DIRECTEUR DU SERVICE DES AFFAIRES ÉTUDIANTES
Jean Balleux
Activités sportives
Aide financière
Auditorium
Information pédagogique
Information scolaire et professionnelle
Logement
Orientation
Pastorale
Psychologie
Santé
Services alimentaires
Socioculturel
DIRECTRICE DU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES
Mado Desforges
INDIVIDUS
Enseignement général
Enseignement professionnel
Aide pédagogique
Reconnaissance des acquis
Accueil et référence
Information scolaire et professionnelle
ENTREPRISES
Formation sur mesure
Formation des cadres
Consultation
DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES
Roch Nappert
SERVICES
Enseignement général
Enseignement professionnel
Secrétariat pédagogique
Aide pédagogique
Centre de documentation
Audiovisuel
Audiovidéothèque
Registrariat
Recherche et développement
Secrétariat des enseignants
Ressources techniques et didactiques
Centre d'aide en français
Alternance travail-études
DÉPARTEMENTS
Arts, Langues, Lettres
Sciences humaines
Philosophie
Éducation physique
Mathématiques
Sciences de la nature
Techniques administratives
Techniques de bureau
Soins infirmiers
T.E.E.I.
Électrotechnique
Informatique
Musique
Musique professionnelle
Technologies musicales
DIRECTEUR DU PERSONNEL ET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Serge Vincelette
SERVICE DU PERSONNEL :
- Relations de travail
- Gestion des ressources humaines
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL :
- Secrétariat de la corporation
- Affaires juridiques
- Communications et information
DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS
Denis V. Bachand
FINANCES :
- Gestion financière
- Paie
ÉQUIPEMENT :
- Entretien
- Approvisionnement
- Messagerie
- Imprimerie
- Sécurité
- Stationnement
INFORMATIQUE :
- Gestion
- Pédagogie

III LES SERVICES PÉDAGOGIQUES

■ LES AXES DE DÉVELOPPEMENT

L'année 1992-1993 doit être associée à la troisième année de mise en oeuvre du plan de développement des programmes adopté par le Conseil d'administration en février 1990. À cet égard, il y a une continuité avec plusieurs dossiers amorcés au cours des deux dernières années et on notera un suivi avec bon nombre de dossiers apparaissant au plan de travail pour l'année 1993-1994. Les pages qui suivent mettent en évidence les réalisations les plus significatives concernant le vécu et le développement de notre action pédagogique et éducative.

Les programmes d'études

La consolidation des programmes et l'implantation de la formule Alternance travail-études

Le terme consolidation qualifie bien le bilan de l'année 1992-1993 relatif aux programmes d'études. À cet effet, deux programmes ont fait l'objet d'un processus de révision important, ceux de musique et de lettres et langues, alors que les Services pédagogiques et les départements ont poursuivi l'implantation des programmes révisés de sciences de la nature, de sciences humaines, d'informatique et d'estimation et d'évaluation immobilière. Aussi, pour une première année, les étudiantes et les étudiants des programmes de techniques de bureau et d'estimation et d'évaluation immobilière ont été inscrits dans un cheminement de type coopératif qui prévoit des stages rémunérés à l'intérieur de leur programme d'études. L'année 1992-1993 a servi à préciser les cadres pédagogique et organisationnel de la formule Alternance travail-études dans ces deux programmes où les premiers stages sont prévus à l'été 1994. C'est par le biais de ces deux programmes que le Cégep entend expérimenter cette formule pédagogique qui pourrait éventuellement être étendue à d'autres programmes.

La création d'un centre de formation musicale et de ses technologies appliquées

À sa réunion du 8 décembre 1992, le Conseil d'administration du Cégep a entériné la proposition de créer un centre de formation musicale et de ses technologies appliquées (C.F.M.T.A.) sur la base des réalisations des deux dernières années et des avenues de développement proposées par la direction des Services pédagogiques pour le secteur musique. Ce dossier est repris de façon plus élaborée dans les sections qui suivent où on aborde également un projet conjoint U.Q.T.R. - Cégep relativement à l'implantation d'une première année d'études universitaires en musique à Drummondville.

La demande renouvelée d'un programme en techniques humaines

Parmi les autres réalisations, il faut souligner l'évaluation du programme de techniques de bureau, la mise en perspective de l'avenir du programme de danse, une réflexion sur les voies de sortie en techniques administratives, sans oublier de nouvelles autorisations pour des programmes d'A.E.C. en gérontologie et en entrepreneurship. Le Cégep a également poursuivi ses démarches auprès de la D.G.E.C. pour obtenir un programme de D.E.C. dans le secteur des techniques humaines. À cet égard, le dossier relatif au programme de techniques d'éducation spécialisée a été revu et actualisé pour faire l'objet d'une nouvelle demande d'autorisation auprès du Service des programmes de la D.G.E.C.

L'aide à l'apprentissage

L'aide à l'apprentissage : dans la perspective de sessions d'accueil et d'intégration prévues pour l'année 1993-1994

La direction des Services pédagogiques prévoyait finaliser au cours de l'année les démarches de réécriture et de consultation sur un projet d'aide à l'apprentissage. Les travaux du comité mis en place à cet effet ont été suspendus en milieu d'année. Avant de compléter ce dossier, la direction des Services pédagogiques a jugé pertinent d'attendre les orientations ministérielles dans ce dossier et les voies d'action proposées dans le cadre de la réforme annoncée de l'enseignement collégial. Le projet sera donc actualisé au cours de l'année 1993-1994 à la lumière des sessions d'accueil et d'intégration que les collèges devront mettre en place à compter de l'automne 93 et des ressources particulières consenties à cet effet.

À un niveau plus près du vécu des programmes, les départements ont initié et assuré le suivi de plusieurs projets d'encadrement auprès d'étudiantes et d'étudiants identifiés à risque à l'admission. Tous ces projets partageaient l'objectif d'assurer une meilleure transition entre les études secondaires et collégiales, tout en visant une réduction des taux d'échecs et d'abandons. Les départements de techniques administratives, d'informatique, d'arts, langues et lettres, de techniques de bureau, d'électrotechnique et de musique ont développé des projets en ce sens. Pour une troisième année, les Services pédagogiques ont coordonné les activités d'un accueil particulier des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants. Cet accueil vise en premier lieu à assurer un passage harmonieux entre le secondaire et le collégial et à mieux outiller les étudiantes et les étudiants nouvellement admis concernant le vécu et les exigences de leur programme.

Le C.A.F. : sous le signe de la croissance

Le Centre d'aide en français continue, par ailleurs, son action auprès des étudiantes et des étudiants qui désirent améliorer la qualité de leur français écrit. Le recours aux services offerts par le Centre est en progression constante et

les enseignantes et les enseignants sont de plus en plus nombreux à y référer ceux et celles qui présentent des lacunes importantes dans l'écriture du français.

La réforme de l'enseignement collégial

La réforme de l'enseignement collégial : du projet à l'appropriation

Les travaux entourant le projet de réforme de l'enseignement collégial ont interpellé les Services pédagogiques sous plusieurs aspects. D'une part, la direction a été étroitement associée à la rédaction du mémoire soumis par le Cégep à la commission parlementaire convoquée à cet effet. D'autre part, les travaux de la Fédération des cégeps, les hypothèses issues des travaux du Conseil des collèges concernant la restructuration des programmes et le bloc de formation générale, les projets de loi gouvernementaux et les amendements proposés au Règlement sur le régime pédagogique des études collégiales sont autant d'éléments qu'il a fallu s'approprier pour informer les intervenantes et les intervenants du milieu et, avant tout, pour mesurer les implications relativement au vécu des dernières années. Comme temps fort du processus d'information et de réflexion, la direction des Services pédagogiques, en collaboration avec le Syndicat des enseignantes et des enseignants, a organisé une journée d'études au trimestre d'hiver 93 sur le thème de «La réforme de l'enseignement collégial». À l'occasion de cette journée tenue le 21 avril 1993, monsieur Yvon Morin, président du Conseil des collèges, monsieur Gaëtan Boucher, directeur général de la Fédération des cégeps et monsieur François Beauregard, conseiller syndical à la C.E.Q., ont participé à la période d'information sur le projet de réforme.

Le nouveau cadre législatif et la réglementation adoptés en juin dernier par le gouvernement viennent modifier de façon substantielle l'organisation pédagogique d'un cégep. C'est sur un échéancier de plusieurs années qu'il faut envisager mettre en place l'ensemble des éléments de la réforme ou du renouveau de l'enseignement collégial.

Le projet de construction

Un projet de construction pour répondre à des besoins multiples et variés

C'est sur la base d'un devis pédagogique haussé de 1 300 à 1 800 élèves et d'une clientèle prévue à 1 950 pour l'année 1993-1994 que les Services pédagogiques ont précisé leurs besoins dans la phase «plans et devis» du projet de construction. Tous les départements et services ont travaillé et collaboré à ce dossier. Les priorités retenues par les Services pédagogiques ont été articulées autour des grands objets suivants : l'ajout de classes sèches; l'agrandissement des secteurs musique, audiovisuel, bibliothèque, soins infirmiers; l'aménagement de laboratoires ou de locaux

spécialisés en électrotechnique, en chimie, en résistance des matériaux, en sciences humaines, en techniques de bureau et en simulation comptable; le réaménagement fonctionnel de plusieurs départements et l'ajout de facilités pour le programme de danse. Il faut souligner à juste titre la collaboration et l'ouverture de l'ensemble des départements et des services du Collège qui ont traduit le devis en un projet qui retient l'essentiel des besoins exprimés pour un mieux-être collectif.

La gestion pédagogique

Vers des exigences mieux précisées

La lecture du rapport annuel 1992-1993 de plusieurs départements confirme une préoccupation marquée pour un rehaussement ou une affirmative mieux articulée de nos exigences, tant au plan de l'apprentissage qu'au plan de la pédagogie. Cette préoccupation rejoint la présence des étudiantes et des étudiants aux cours, la présentation des travaux, la qualité du français écrit, la planification des cours, l'articulation des cours des programmes, l'évaluation des apprentissages, l'encadrement des nouvelles enseignantes et des nouveaux enseignants. La direction des Services pédagogiques souscrit à cette volonté de rehausser ou d'affirmer de façon plus marquée les exigences et a continué à oeuvrer en ce sens au cours de l'année 1992-1993. C'est autour de dossiers comme la gestion des plans de cours, l'articulation des examens de fin de trimestre, la disponibilité des enseignantes et des enseignants, les normes et les exigences à l'admission, l'accueil et l'encadrement du nouveau personnel enseignant et l'évaluation des enseignements que les actions les plus significatives ont été poursuivies dans un souci d'améliorer un vécu déjà de qualité.

... en ce qui a trait aux plans de cours

Pour une deuxième année, la direction des Services pédagogiques a pris connaissance et a apprécié l'ensemble des plans de cours rédigés par les enseignantes et les enseignants. À cet égard, chaque enseignante ou enseignant a reçu une évaluation personnelle de ses plans de cours. Le processus d'approbation des plans de cours est, par ailleurs, appuyé par un guide d'élaboration d'un plan de cours mis à la disposition du personnel enseignant. La démarche des deux dernières années permet d'attester de la qualité de la grande majorité des plans de cours soumis à la direction des Services pédagogiques.

... aux examens de fin de trimestre

Comme autre volet, la mise en place d'un cadre de gestion des examens de fin de trimestre est venue améliorer la planification des examens terminaux d'un trimestre tout en facilitant les démarches d'examens regroupés ou d'examens de synthèse. L'expérience des deux dernières années confirme que le nouveau cadre mis en place a amélioré le

«climat d'études» qui doit être associé à une fin de trimestre. L'utilisation du gymnase pour des fins d'examens regroupés est un élément qui a contribué à l'amélioration de ce climat.

... à la disponibilité du personnel enseignant

Au cours de l'année 1992-1993, la direction des Services pédagogiques, sur la base d'échanges avec le Syndicat des enseignantes et des enseignants, a finalisé un projet de politique relatif à la disponibilité du personnel enseignant. Le document aborde et précise les exigences du Cégep en ce qui a trait à la disponibilité conventionnée et à la disponibilité auprès des étudiantes et des étudiants. Des échanges avec le Syndicat des enseignantes et des enseignants ont également été amorcés autour d'un projet d'accueil et d'encadrement du nouveau personnel enseignant et de l'évaluation des enseignements.

et un rehaussement des exigences à l'admission

La direction a également consulté l'assemblée de coordination pédagogique sur un rehaussement des normes et des exigences à l'admission applicables aux étudiantes et aux étudiants à qui il manque quelques cours ou quelques unités pour compléter leur D.E.S. Un projet en ce sens sera soumis au Conseil d'administration du Cégep à l'intérieur du processus de révision du Règlement pédagogique. Dans le même ordre d'idées, plusieurs départements ont revu et précisé leurs exigences en ce qui a trait à des éléments comme la présence aux cours, la qualité des travaux écrits, l'évaluation des apprentissages, etc. À plusieurs égards, les objectifs de qualité à l'origine de ces démarches ont été associés à des exigences accrues et mieux définies.

Les activités départementales

Les départements : des activités variées

Les départements constituent un lieu important de la vie pédagogique du Cégep et de l'articulation des programmes d'études. La lecture des rapports annuels des départements confirme des préoccupations continues en ce sens. Il faut cependant souligner que les activités départementales d'une année sont multiples et variées sur ces deux seuls aspects et qu'il s'avère impossible d'en faire état de façon exhaustive dans quelques pages. C'est donc essentiellement sous l'angle des réalisations les plus significatives que sera abordé le bilan des activités départementales pour l'année 1992-1993.

Soins infirmiers

Visite de l'Ordre des infirmiers et des infirmières du Québec et mise en oeuvre d'un plan d'action

Dans le prolongement de l'inspection professionnelle de l'Ordre des infirmiers et des infirmières du Québec de mai 1992, le Département de soins infirmiers a préparé un plan d'action et un calendrier d'activités pour assurer un suivi au rapport d'inspection qui a été transmis par l'Ordre. Le plan d'action a été accepté intégralement par l'O.I.I.Q. et les échéanciers prévus au calendrier des activités sont respectés après une première année de mise en application. Le Département s'est également donné des stratégies pédagogiques pour maintenir la motivation et l'intérêt des étudiantes et des étudiants dans les cours de théorie et les laboratoires. Chaque équipe de soins s'est inscrite à l'intérieur de cet objectif départemental avec des résultats significatifs concernant la motivation et la participation aux activités d'apprentissage.

Mathématiques

Implantation et suivi du cours de méthodes quantitatives dans le programme de sciences humaines

Les enseignantes et les enseignants de mathématiques ont développé l'instrumentation pédagogique nécessaire à l'implantation du cours de méthodes quantitatives pour les étudiantes et les étudiants du programme de sciences humaines. Ce cours dispensé pour une première année a fait l'objet d'un échange d'information avec le Département de sciences humaines. Les titulaires du cours de méthodes quantitatives ont rencontré, par ailleurs, leurs vis-à-vis du cours de méthodologie de sciences humaines pour assurer la cohérence des contenus de ces deux cours du programme de sciences humaines. La séquence des deux cours a également été analysée dans le contexte du cheminement des étudiantes et des étudiants dans le programme. Toujours dans le champ des programmes, le Département de mathématiques a participé à l'élaboration de nouvelles grilles de cours pour le programme révisé de sciences de la nature. Le cadre de cette révision a, par ailleurs, permis de mieux cerner l'information véhiculée auprès des étudiantes et des étudiants concernant les cheminements universitaires en lien avec les grilles retenues.

Éducation physique

Démarches départementales quant à l'importance de l'éducation à l'activité physique dans un curriculum de formation collégiale

La place réservée à l'éducation physique dans le projet de réforme de l'enseignement collégial a constitué la priorité de travail du Département pour l'année 1992-1993. Beaucoup d'énergie et d'interventions ont été centrées sur la préoccupation de faire connaître l'importance de l'éducation à l'activité physique dans un curriculum de formation collégiale. C'est dans cet esprit que les enseignantes et les enseignants ont

également revu le programme d'éducation physique existant pour en améliorer les différentes composantes dans une visée d'approche programme. Les besoins d'espace liés au programme de danse et l'amélioration des services dans l'environnement des plateaux d'éducation physique sont des objets sur lesquels le Département a aussi consacré plusieurs réunions de travail.

Sciences de la nature

Révision du programme de sciences de la nature et premier concours local de «Science, on tourne»

L'implantation du programme révisé de sciences de la nature a particulièrement monopolisé le travail des enseignantes et des enseignants de physique, de biologie et de chimie au cours de l'année. Avec la collaboration des Services pédagogiques et du Département de mathématiques, les choix locaux pour certains cours du programme ont conduit à trois profils (sciences quantitatives, sciences de la vie, sciences physiques) élaborés en fonction des orientations universitaires existantes dans ce champ de la formation. L'encadrement des étudiantes et des étudiants identifiés faibles à l'admission dans les disciplines de chimie et de physique a, par ailleurs, fait l'objet d'un projet spécifique. Les préoccupations du Département ont également rejoint le travail des étudiantes et des étudiants en laboratoire où on a voulu mieux évaluer la compréhension réelle de chacune et de chacun tout en éliminant le problème de parasitisme dans les équipes. Dans un autre ordre d'idées, plusieurs membres du Département ainsi que les techniciens de laboratoire ont oeuvré à rendre possible le premier concours local de «Science, on tourne».

Philosophie

Démarches départementales quant à l'importance de la philosophie dans les programmes de formation du collégial

La commission parlementaire sur l'avenir de l'enseignement collégial a suscité plusieurs échanges et réflexions au sein du Département. À cet égard, les interventions individuelles et collectives n'ont pas manqué pour souligner la place et l'importance de la philosophie dans les programmes de formation du collégial. Aussi, dans le suivi des travaux du comité pédagogique provincial de philosophie, des enseignantes et des enseignants ont revu leurs cours dans le sens des contenus minimaux et de la séquence des habiletés intellectuelles élaborés au niveau de cette instance.

Sciences humaines

Plan d'action pour revaloriser le programme de sciences humaines

Le plan de travail du Département pour l'année 1992-1993 était orienté vers une revalorisation du programme de sciences humaines. Les actions en ce sens n'ont pas manqué. Il importe de souligner à ce titre : des exigences

précisées concernant la présence aux cours; des exigences accrues en ce qui a trait aux travaux écrits et à la qualité du français; l'encadrement des étudiantes et des étudiants présentant des difficultés d'apprentissage; l'accueil et l'encadrement de nouveaux enseignants; la mise en place d'une activité d'intégration à portée multidisciplinaire dans le programme. Comme autre réalisation significative, le Département a assuré l'implantation de la deuxième année du nouveau programme de sciences humaines avec la préparation de plusieurs nouveaux cours, dont celui de méthodologie des sciences humaines. L'évaluation du nouveau programme réalisée auprès des étudiantes et des étudiants et un retour sur le vécu des deux premières années d'implantation sont des éléments qui ont déjà permis d'apporter certains ajustements au programme. Le travail d'évaluation sera complété l'an prochain pour des ajustements plus significatifs s'il y a lieu.

S'il est vrai que le travail n'a pas manqué, les premières indications sont cependant à l'effet qu'il n'a pas été vain et que la revalorisation souhaitée est déjà perceptible.

Technologie de l'estimation et de l'évaluation immobilière

Poursuite de l'informatisation du programme de T.E.E.I.

Au cours de l'année, le Département a assuré l'implantation de la troisième année du programme révisé d'estimation et d'évaluation immobilière. De façon plus particulière, le cours «Immeuble commercial et résidentiel» a été informatisé avec le logiciel «Residential Estimator» alors qu'on a expérimenté une banque de données pour le logiciel «Estimating Plus» dans le cours «Estimation d'architecture». Des améliorations importantes ont aussi été apportées dans les cours «Mécanique du bâtiment» et «Estimation mécanique» afin de mieux répondre au marché du travail. L'aménagement de la grille de cours du programme a finalement été revu en fonction des exigences de la formule pédagogique Alternance travail-études et en prévision des premiers stages planifiés à l'été 1994.

Électrotechnique

Encadrement des étudiantes et des étudiants admis en première année du programme d'électrotechnique

Pour une troisième année, le Département a réalisé un projet d'encadrement de sa clientèle de première année. Le but visé était spécifiquement d'augmenter le taux de réussite dans deux cours, soit ceux de «Circuits à courant continu» et de «Commutation par semiconducteur». Si la démarche d'encadrement a permis de maintenir un bon taux de réussite pour le cours de «Commutation par semiconducteur» (78 %), elle n'a pas eu d'effet significatif pour le cours «Circuits à courant continu» où le taux de réussite observé (65 %) a été

du même ordre de grandeur que le vécu des années antérieures (67 %) en absence d'un encadrement spécifique. Comme autre dossier, le Département a suivi les travaux d'expérimentation des programmes de la famille du génie électrique. C'est dans le cadre des travaux de cette expérimentation que des enseignants du Département ont poursuivi des activités de perfectionnement collectif comme préparation à l'implantation locale du programme.

Techniques de bureau

Évaluation du programme de techniques de bureau en collaboration avec le Conseil des collèges

Au cours de l'année, le Département de techniques de bureau s'est joint à un projet-pilote de la Commission d'évaluation du Conseil des collèges relatif à l'évaluation de programmes. Le projet regroupait trois collèges et la contribution locale concernait l'évaluation du seul programme de techniques de bureau. À cet effet, les enseignantes du Département ont collaboré à la mise en place du processus d'évaluation, à la révision des objectifs de chacun des cours et à la rédaction d'une grille de compétences. De plus, elles ont participé à l'élaboration des questionnaires, à leur envoi et à leur passation auprès des étudiantes et des étudiants du programme. Les diplômés, les employeurs et les responsables de l'information scolaire ont également été rejoints par voie d'un questionnaire. Le traitement des données doit être complété à l'automne 93 et faire l'objet d'un rapport auprès du Conseil d'administration. Parmi d'autres activités, le Département a reconduit pour une troisième année un projet d'encadrement de type «parrainage/marrainage» pour la clientèle nouvellement admise dans le programme de techniques de bureau. Tout a également été mis en place (grille de cours, préalables aux stages, calendrier des activités) pour assurer l'implantation de la formule Alternance travail-études dans le programme, où les premiers stages sont prévus à l'été 1994.

Techniques administratives

Implantation de la troisième année du nouveau programme de techniques administratives

Avec l'entrée en vigueur de la troisième année du nouveau programme de techniques administratives, les membres du Département ont travaillé à la formulation des nouveaux cours requis. À cet égard, l'apprentissage de logiciels de gestion pour les cours de «Fiscalité», de «Planification financière», de «Projets de fin d'études», de «Système d'informations administratives» et d'«Administration et informatisation» a constitué un volet important du travail à réaliser. Quatre enseignants du Département ont d'ailleurs bénéficié d'un dégrèvement dans le cadre du programme d'adaptation aux nouvelles technologies pour permettre le développement de l'informatique dans ces cours. La mise en

place d'un comité de placement pour venir en aide aux finissantes et aux finissants à la recherche d'emploi est une autre réalisation du Département au cours de l'année 1992-1993. Le comité, formé d'enseignants et de finissants, a sollicité et reçu l'appui de la direction du Service des affaires étudiantes pour réaliser son travail.

Informatique

Implantation de la troisième année du nouveau programme informatique

Les enseignantes et les enseignants d'informatique ont procédé à la mise en oeuvre des cours de la troisième année du nouveau programme. Les cours de ce niveau sont en bonne partie déterminés localement donnant ainsi une couleur spécifique au programme. À cet égard, le Département a fait le choix de cours axés sur la programmation-objet, la programmation-Windows et les réseaux locaux. Ceci a impliqué la sélection, l'acquisition et la familiarisation avec de nouveaux équipements logiciels et matériels. Toujours dans le cadre de l'implantation de la troisième année du nouveau programme, le Département a procédé à une refonte complète du déroulement des stages (plans de cours, contrats, évaluation, etc.). Les responsables des milieux de stage se sont déclarés très satisfaits du travail réalisé. À l'initiative de monsieur Denis Bellavance, le Département s'est également impliqué dans un projet d'encadrement pour les étudiantes et les étudiants de première année.

Arts, langues et lettres

Élaboration d'un nouveau programme en Lettres et langues

L'élaboration d'un nouveau programme de Lettres et langues a constitué un premier objet de travail du Département pour l'année 1992-1993. À cet égard, les enseignantes et les enseignants des disciplines concernées ont tenu plusieurs réunions pour assurer la préparation des nouveaux cours qui seront offerts dans le cadre du programme révisé. Le Département a, en outre, dressé un bilan positif de l'expérience des cours jumelés de «Communication et écriture» et de «Français écrit : récupération». La coordonnatrice du Département et les responsables du Centre d'aide en français ont, par ailleurs, initié des rencontres avec leurs collègues de philosophie et de sciences humaines sur la question de la correction de la qualité de la langue et la présentation des travaux écrits. Des démarches ont également eu lieu auprès des chefs de groupe de français du second cycle du secondaire dans une visée d'assurer un meilleur arrimage des cours de français dispensés par les deux ordres d'enseignement.

Musique

Révision du programme de musique préuniversitaire et projet d'agrandissement en musique

La D.G.E.C. a finalisé la révision du programme de musique préuniversitaire (500.02) durant l'année. Cette révision majeure a monopolisé le travail des enseignantes et des enseignants de musique sous plusieurs aspects : appropriation des nouvelles orientations, implications sur le projet de construction, devis pédagogique, etc. La révision du programme introduit des modifications significatives concernant les cours d'instrument et ajoute des cours d'initiation aux technologies musicales. Le devis pédagogique élaboré localement tient compte de ces réalités sous les aspects du perfectionnement qui sera rendu nécessaire pour assurer les nouvelles orientations du programme et de l'achat des équipements requis pour les cours à portée technologique. La mise en place du projet de C.F.M.T.A., l'agrandissement du secteur musique et le processus d'élaboration et d'adoption des plans de cours sont autant de dossiers qui ont également fait l'objet du travail départemental.

Musique professionnelle

Implantation de nouveaux programmes en musique professionnelle et formation d'un autre département

Le Département de musique professionnelle, à sa première année d'existence, a assuré l'implantation des programmes de D.P.E.C. en techniques de sonorisation et d'enregistrement musical et d'A.E.C. en conception sonore. Le travail n'a pas manqué pour mettre en place l'ensemble des ressources requises et préparer le contenu de chacun des cours. Le développement de programmes en gestion des entreprises culturelles et en musique liturgique et religieuse a également été assuré avec la collaboration des enseignantes et des enseignants de ce département. Les projets de construction et du C.F.M.T.A., les travaux de révision de musique professionnelle (551.02) et la création d'un département des technologies musicales sont d'autres dossiers où les enseignantes et les enseignants se sont fortement engagés.

DONNÉES RELATIVES AUX DÉPARTEMENTS

Départements	NP	PE	DCD	DS	CST	MED	CIM
Éducation physique	9,59	-	0,66	-	-	-	80,88
Soins infirmiers	13,84	-	0,91	0,23	1,50	-	80,63
Sciences de la nature	10,49[1]	-	0,55	-	1,00	-	78,38
Mathématiques	10,07	-	0,48	0,50	0,50	-	80,25
T.E.E.I.	7,07	-	0,48	-	1,31	-	75,39
Électrotechnique	5,92[1]	-	0,45	-	0,50	-	78,98
Sciences humaines	15,84	0,30	0,71	0,62	-	-	79,12
Philosophie	9,51	-	0,40	-	-	-	74,78
Tech. administratives	7,25	0,40	0,46	0,15	-	-	77,58
Techniques de bureau	3,96	-	0,45	-	-	-	76,66
Informatique	6,27	-	0,52	-	1,25	-	78,44
Arts, langues et lettres	17,73[2]	-	0,65	-	0,16	-	78,19
Musique	27,79[1]	0,07	0,92[3]	-	2,13	-	82,22
TOTAL	145,33	0,77	7,64	1,50	8,35	-	79,22*

DONNÉES COMPARATIVES

Personnel enseignant (en équivalent temps complet)	1990-1991	1991-1992	1992-1993
Chargés d'enseignement	123,36 ETC	131,44 ETC	145,33 ETC
En congé	12,76	12,96	8,35
Mises en disponibilité	4	3	-

Légende:

NP Nombre de professeurs chargés d'enseignement
PE Allocation de perfectionnement de la DGEC
DCD Dégrèvement accordé pour la coordination départementale
DS Dégrèvement syndical
CST Congé sans traitement
MED Professeur mis en disponibilité
CIM Charge individuelle moyenne (inclut les dégrèvements départemental et syndical)
* CIM (moyenne)
ETC Équivalent temps complet

---

[1] Inclut une allocation pour le programme de techniques de sonorisation et d'enregistrement musical.

[2] Inclut une allocation de 0,50 ETC pour supporter les activités du Centre d'aide en français.

[3] Pour l'année 1992-1993, le secteur musique regroupait 2 unités départementales. Considérant la difficulté de bien distinguer les charges propres à chaque département, les statistiques ont été présentées de façon intégrée.

■ L'ORGANISATION SCOLAIRE

Le Service de l'organisation scolaire est sous la responsabilité de monsieur Marc Boivin, adjoint à la direction des Services pédagogiques. Ce Service comprend le secrétariat pédagogique, le secteur des aides pédagogiques et le registrariat.

De façon générale, les trois secteurs de ce Service ont été fortement sollicités par toutes les activités courantes reliées au cheminement scolaire. Une augmentation de clientèle de 178 E.T.C. (équivalents à temps complet) pour l'année 1992-1993 par rapport à 1991-1992, représente à elle seule un nombre plus grand de dossiers à traiter à tous les niveaux : augmentation du nombre de demandes d'admission, d'étudiants admis, du nombre de cas visés par l'article 33, etc. Et comme les effectifs sont en croissance depuis déjà quelques années, les priorités ont été au niveau du service à l'étudiant et de la gestion des opérations reliées au cheminement scolaire. Certains nouveaux dossiers ont quand même retenu l'attention des ressources du Service comme en fait foi le présent bilan.

Le secrétariat pédagogique

Implantation d'une nouvelle version de G.P.C. (gestion pédagogique au collégial) sur une plate-forme micro

Ce secteur a été impliqué dans un projet d'envergure. En effet, le Cégep a été retenu comme site-pilote pour le développement et l'implantation d'une nouvelle version du système de gestion pédagogique au collégial (G.P.C.) développé par la Société d'informatique Bourgchemin (S.I.B.). C'est à l'intérieur d'un cadre de fonctionnement serré, dû à l'augmentation de l'achalandage, que des rencontres de planification et d'échange avec la S.I.B. ont eu lieu. L'objectif poursuivi consistait à implanter sur une plate-forme micro un nouveau système plus près des besoins réels du Service tout en étant compatible avec les nouvelles technologies implantées à la S.I.B. Le nouveau logiciel doit être livré dans sa première version en août 1993 pour débuter les opérations de la rentrée d'automne 1993.

... et ajout de roulottes

Les ressources de ce secteur ont aussi eu à participer à certaines études requises par le projet de construction. Par exemple, les besoins en termes de locaux pour le trimestre d'automne 1993 ont dû être évalués. Il s'agissait de s'assurer de pouvoir répondre à l'augmentation de clientèle en attendant que la phase A du projet de construction soit complétée. Une demande d'allocation pour des locaux temporaires a été logée à la D.G.E.C. concernant l'ajout de dix classes. Avec cet ajout, le cadre horaire de l'automne 1992 a pu être reconduit sans trop de modifications.

Le registrariat

Pour la deuxième année, les aides pédagogiques ont été étroitement associés au processus d'admission en ce sens qu'ils effectuent l'analyse des demandes et rendent un verdict d'admission pour les programmes qui sont sous leur responsabilité. Cette activité leur permet de mieux connaître les nouvelles clientèles et d'effectuer un suivi particulier lorsque nécessaire.

Implantation de mesures visant à faciliter l'organisation des débuts de trimestre

Concernant les admissions retardataires, une nouvelle procédure a été adoptée pour limiter les effets de ces arrivées tardives sur la qualité des débuts de trimestre. Un trop grand nombre d'admissions près du début d'un trimestre fait en sorte que de nouveaux groupes doivent être créés, de nouveaux enseignants engagés, etc. Avec tout ce que cela implique (engagements d'enseignants alors que le trimestre est commencé, modifications massives d'horaires, etc.), il convenait de modifier les pratiques à ce niveau. Des dates ont été fixées pour le traitement des demandes retardataires et aucun dossier ne devait être traité s'il n'était pas reçu à l'intérieur de ces dates. Comme résultat, aucune demande, sauf dans les cas exceptionnels, n'a été traitée dans les deux semaines précédant le début d'un trimestre.

Par ailleurs, les ressources du Service ont travaillé au dossier des équivalences, dispenses et substitutions. À ce propos, un cadre de référence a été élaboré et présenté pour examen à la Régie interne du Collège.

Finalement, de nouvelles normes d'admission ont fait l'objet d'études. Auparavant, le Cégep admettait un étudiant à qui il manquait un certain nombre d'unités pour l'obtention de son diplôme d'études secondaires (D.E.S.). L'étudiant disposait d'un an après son admission au collégial pour le compléter. Une analyse interne a permis de constater qu'un fort pourcentage des étudiants admis avec des unités manquantes au secondaire vivait de sérieuses difficultés au collégial. Il est apparu que ce n'était pas rendre service à l'étudiant que de lui demander d'entreprendre des études au cégep alors qu'il doit, en même temps, compléter ses études secondaires. La nouvelle norme proposée se rapproche beaucoup plus des exigences ministérielles à ce chapitre.

Le secteur des aides pédagogiques

Baisse observée de la qualité des dossiers à l'admission

C'est ici que les impacts des récentes hausses de clientèle se font le plus sentir. À une augmentation du nombre d'étudiants, il faut aussi ajouter une baisse observée de la qualité des dossiers soumis pour des fins d'admission,

et première en ce qui concerne l'accueil des parents

ce qui se traduit par un plus grand nombre d'interventions à tous les niveaux. Ceci étant dit, un certain nombre de nouveaux dossiers ont également sollicité de façon tangible, les ressources de ce secteur. Mentionnons les activités d'accueil pour les parents, la révision des mécanismes entourant l'accueil des nouveaux étudiants, d'importantes modifications dans le traitement des clientèles visées par l'article 33, l'implication des A.P.I. dans le traitement des demandes départementales d'allocation pour des projets d'encadrement ainsi que certains travaux concernant l'aide à la réussite.

Alternance travail-études (A.T.E.)

Implantation de la formule Alternance travail-études dans les programmes de T.E.E.I. et de bureautique

Les Services pédagogiques ont choisi d'intégrer dans la formule A.T.E. les étudiants et étudiantes admis au trimestre d'automne 1993 dans les programmes de T.E.E.I. et de Techniques de bureau. Il a donc fallu dans un premier temps informer les nouveaux étudiants de ces deux programmes des implications de cette nouvelle formule pédagogique. Une rencontre d'information obligatoire a permis un premier échange formel avec ces étudiants. Par la suite, les travaux ont porté sur le cheminement scolaire. Notons, par exemple, que les grilles des deux programmes ont été modifiées et qu'un calendrier spécifique a été adopté pour permettre l'intégration des stages prévus au programme.

Comme le projet prévoit l'ajout d'une ressource pour la supervision des stages, une description de tâches a été préparée en vue son embauche tôt à l'automne 1993. Cette personne travaillera en collaboration avec l'adjoint à l'organisation scolaire pour élaborer les procédures requises dans ce dossier et identifier les milieux de stage aptes à assurer le succès de cette nouvelle formule de type coopératif.

Sport-études

Le Cégep a accueilli dans ses classes une vingtaine d'athlètes-étudiants membres de l'École Sport-Études. Cette clientèle est composée en majorité de joueurs des Voltigeurs de Drummondville. Un boxeur, un cycliste, un gymnaste et un haltérophile ont aussi joint les rangs. Comme la formule des cours par module n'est plus retenue localement, les athlètes sont intégrés par petits groupes dans les classes régulières. Cette formule a bien fonctionné même si à quelques reprises il a fallu procéder à des ajustements pour faciliter l'intégration de nouveaux athlètes.

■ EFFECTIF DE L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER

Augmentation de 10,9 % de la clientèle étudiante à l'enseignement régulier

L'effectif étudiant au 20 septembre 1992 se chiffrait à 1 805. Ce nombre doit cependant être nuancé et interprété. En réalité, il y avait un total de 1 847 étudiantes et étudiants à temps plein, à temps partiel et en commandite au Cégep. Le chiffre de 1 805 exprime ainsi l'effectif en «équivalent temps complet» et non en nombre d'individus. Il se compare à un effectif de 1 627 en 1991-1992. La hausse de 10,9 % s'explique d'une part par une augmentation générale, mais aussi par le fait que les étudiants du programme de techniques d'enregistrement ont été comptabilisés à l'enseignement régulier en 1992-1993 alors que ce n'était pas le cas l'année précédente. En excluant les étudiants du programme de technique d'enregistrement pour comparer les mêmes effectifs, l'augmentation serait de l'ordre de 9 %.

Répartition selon le sexe

	TOTAL	1992-1993	1991-1992
Étudiantes	958	51,9 %	54,0 %
Étudiants	889	48,1 %	46,0 %

Répartition selon le niveau d'enseignement

	TOTAL	1992-1993	1991-1992
Collégial I	1 078	57,4 %	47,8 %
Collégial II	612	33,9 %	43,0 %
Collégial III	157	8,7 %	9,2 %

Répartition selon le secteur d'enseignement[1]

	TOTAL	1992-1993	1991-1992
Général	1184	64,1 %	66,3 %
Professionnel	663	35,9 %	33,7 %

[1] Les étudiantes et étudiants de niveau I et II en musique sont comptabilisés depuis cinq ans au secteur général. De 1980 à 1987, ces derniers étaient considérés au secteur professionnel, ce qui explique en bonne partie la diminution de la clientèle de ce secteur par rapport à ces années.

Répartition selon les concentrations et les spécialisations

	NOMBRE	1992-1993	NOMBRE	1991-1992
Soins infirmiers	123	6,6 %	117	7,0 %
Sciences de la nature	244	13,2 %	233	13,8 %
Sciences humaines	591	32,0 %	545	32,4 %
Arts, langues et lettres	53	2,9 %	24	1,4 %
T.E.E.I.	127	6,9 %	109	6,5 %
Électrotechnique	95	5,1 %	72	4,3 %
Techniques administratives	135	7,3 %	154	9,2 %
Techniques de bureau	46	2,5 %	45	2,7 %
Informatique	73	4,0 %	59	3,5 %
Musique	174	9,4 %	142	8,4 %
Hors D.E.C.	122	6,6 %	138	8,2 %
Danse	37	2,0 %	45	2,7 %
Techniques d'enregistrement	27	1,5 %	---	-----
TOTAL :	1847	100 %	1683	100 %

Clientèle des cours d'été

	Été 1993[2]	Été 1992	Été 1991
Étudiants inscrits	368	475	308
Nombre de cours	18	17	10
Étudiants en fin de D.E.C.	28	36	52

Délivrance de D.E.C. - Année 1992 (hiver/été/automne)

Programme		Année 1992	Année 1991
090.00	Sans mention	10	12
180.01	Soins infirmiers	24	32
200.01	Sciences	73	80
221.04	T.E.E.I.	19	21
243.03	Électrotechnique (électronique)	16	8
300.01	Sciences humaines	178	176
410.03	Techniques administratives (finance)	12	21
410.11	Techniques administratives (adm. générale)	10	6
412.00	Techniques de bureau	6	12
420.00	Informatique	7	5
500.02	Musique	5	19
551.02	Musique populaire	5	4
600.01	Lettres	11	8
TOTAL :		396	404

[2] Les statistiques de 1993 incluent les cours d'été en Espagne. La baisse de popularité des cours d'été pour 1993 peut s'expliquer en partie par la hausse des frais de scolarité à 2 $ par heure de cours.

■ LES SERVICES DE SUPPORT À L'ENSEIGNEMENT

Les Services de support à l'enseignement sont sous la responsabilité de la directrice adjointe aux Services pédagogiques, madame Françoise Richer.

Dans l'ensemble, les principales activités ont porté sur la réalisation des projets identifiés au plan de travail 1992-1993 du Cégep et sur les opérations liées aux domaines spécifiques de chacun des secteurs. Il importe de mentionner que c'est dans une visée de qualité totale qu'ont été dispensés les services aux usagers dans les divers secteurs concernés. Cette préoccupation a toujours été prédominante. Rappelons les secteurs qui composent le Service : le Centre de documentation, le Service de l'audiovisuel, le Service de consultation et d'animation pédagogique, PERFORMA et A.P.O., le Service de recherche et de développement et le C.F.M.T.A. (secteur musique). La présidence du comité d'informatique de pédagogie et le perfectionnement du personnel enseignant comptent aussi parmi les responsabilités confiées à la responsable des Services de support à l'enseignement. Un bilan sommaire fait état, pour chacun de ces domaines d'activités, des principales réalisations de l'année 1992-1993.

Le Centre de documentation

La responsable du Centre de documentation, madame Henriette Dion (en congé à traitement différé) a été remplacée par monsieur Marco Caron au trimestre d'automne 1992. Il importe de souligner la contribution de ce dernier au développement du Centre pour cette période. Madame Dion était de retour en janvier 1993 dans son laboratoire du savoir : un lieu à habiter et à fréquenter.

Ajout de 854 titres à la collection du Centre de documentation et hausse de 16,8 % des statistiques de fréquentation

Au chapitre des acquisitions et du développement des collections, 854 nouveaux titres ont été intégrés à la collection. Les cahiers des nouveautés publiés par le Centre ont diffusé les informations relatives à ces nouvelles acquisitions. Le Service a ajouté 3 876 notices à la banque Renard (nouveautés et traitement rétrospectif). Au regard des périodiques, la collection reste sensiblement la même que l'an passé avec ses 216 titres.

Au plan des statistiques concernant la documentation imprimée, 25 158 prêts furent enregistrés, ce qui représente une augmentation de 3 615 sur le total de l'an dernier. Soulignons également une augmentation notable de la fréquentation de la bibliothèque par rapport à l'année précédente. La modification de la plage-horaire en vigueur au

trimestre dernier peut expliquer cette augmentation de fréquentation. En effet, depuis janvier 1993, la bibliothèque est ouverte de façon continue du lundi au jeudi de 8 h 30 à 20 h 30, le vendredi de 8 h 30 à 17 h et le samedi de 13 h à 16 h.

Le désherbage des collections s'est poursuivi cette année, notamment par l'élagage des périodiques en électrotechnique et l'élagage de la collection en techniques administratives. Cette opération a été complétée par une mise à jour des collections dans six départements qui ont terminé leur inventaire dont informatique, mathématiques, sciences de la nature, soins infirmiers, T.E.E.I. et bureautique.

Installation de terminaux de repérage à la bibliothèque et intégration de la banque BABADUQ de l'U.Q.T.R.

L'informatisation de la bibliothèque reste l'une des voies de développement du Centre de documentation. L'installation de deux terminaux pour le repérage de l'information et l'intégration de la banque BADADUQ de l'U.Q.T.R. sont des éléments significatifs à souligner qui améliorent la qualité des services offerts. Aussi, l'intégration de la technologie IBM dans la gestion du Centre est un élément important de la mutation informatique en train de s'opérer dans ce secteur.

Il importe également de souligner la mise en place d'un protocole d'entente avec le Service de l'éducation des adultes afin de confier au personnel du Centre la gestion des documents à être prêtés plus d'une fois aux usagers adultes. C'est une amélioration significative des services offerts à cette clientèle.

L'évaluation des services **au regard de la formation documentaire** s'est opérée auprès de groupes d'étudiantes et d'étudiants de philosophie et de sciences humaines. Cette évaluation a été réalisée grâce à la collaboration de monsieur Donald Grondin, conseiller pédagogique, du Département de sciences humaines et de monsieur Michel Tourigny, enseignant en philosophie. La démarche d'évaluation s'est opérée à partir d'une banque informatisée d'items regroupés selon les habiletés intellectuelles à développer chez les étudiantes et les étudiants au regard de la formation documentaire : un projet à poursuivre dans le cadre d'une activité PERFORMA planifiée l'automne prochain et intitulée «La bibliothèque : un laboratoire pour les apprentissages».

et projet d'agrandissement du Centre de documentation

Par ailleurs, la planification des espaces et des ressources matérielles du Centre de documentation et sa climatisation dans le cadre du projet d'agrandissement du cégep a été une préoccupation importante de la responsable du Centre.

Réalisations multiples et variées d'un Service qui supporte des productions audiovisuelles même à l'externe

Le Service de l'audiovisuel

Cette année encore, le responsable du Service, monsieur Pierre Boucher, a assuré avec monsieur Marco Caron la réalisation du programme d'accueil du Centre des médias. Tous les groupes d'étudiants des cours de philosophie 101 ont profité de cet accueil spécifique. Par la suite, l'encadrement des apprentissages s'est opéré au moyen de diverses réalisations telles :

- la production d'un vidéo destiné aux étudiants d'électrotechnique en collaboration avec messieurs Patrice Murphy et Donald Grondin;
- l'organisation d'ateliers de formation destinés aux membres de la radio étudiante;
- la participation aux enregistrements télévisuels réalisés dans le cadre du cours de communication orale sous la supervision de monsieur Denis Arcand;
- la production de matériel didactique pour l'enseignement de la philosophie en collaboration avec monsieur André Leblanc;
- l'évaluation des apprentissages dans le cours de langage télévisuel en collaboration avec monsieur Denis Gravel;
- l'offre de services de support à l'enseignement des langues;
- le support et l'assistance à de nombreuses productions étudiantes, notamment dans le cadre de l'activité d'intégration en sciences humaines.

Au regard des prêts de service en production télévisuelle, mentionnons la révision de la politique en vigueur depuis deux ans dans le sens d'une augmentation des tarifs pour tenir compte des coûts réels de production. Soulignons aussi la mise en place de protocoles d'entente intéressants pour le Service et le Cégep avec Vox Communication inc. et Zax Concept inc.

À l'interne, l'élagage de la collection de l'audiovidéothèque est terminé et une attention particulière a été apportée au traitement rétrospectif de cette documentation. Le développement de la collection s'est traduit par l'achat de documents audiovisuels totalisant quelque 7 000 $.

... et besoins d'agrandissement

L'élaboration du devis des besoins de l'audiovidéothèque et du Service audiovisuel dans le cadre du projet d'agrandissement figure au nombre des réalisations de l'année 1992-1993. C'est dans ce cadre que les objectifs de renouvellement et d'acquisition d'appareillage et d'outillage du Service audiovisuel seront en partie atteints dans la prochaine année.

Le Service de consultation et d'animation pédagogique

PERFORMA : 11 activités et plus de 100 participants

Sous la responsabilité du conseiller pédagogique, monsieur Donald Grondin, onze activités de perfectionnement ont été tenues dans le cadre du C.P.E.C. de PERFORMA pour un total d'environ 1 500 heures-étudiants de formation dispensées à quelque cent sept participants. Un autre programme de PERFORMA, maintenant offert au Cégep de Drummondville, a rejoint une dizaine d'enseignantes et d'enseignants. Il s'agit de la maîtrise en éducation, programme auquel un enseignant du Cégep s'est inscrit au trimestre d'automne 1993. Le conseiller pédagogique verra à supporter le développement de ce programme de deuxième cycle en éducation. Il y a lieu de souligner aussi la participation de monsieur Grondin au groupe de travail provincial sur les habiletés intellectuelles. Le mandat de ce groupe consiste à produire un guide pédagogique sur la résolution de problèmes comme moyen d'enseignement et d'apprentissage.

Implantation d'un deuxième laboratoire pour les applications pédagogiques de l'ordinateur

Au chapitre des A.P.O., un deuxième laboratoire a été mis en opération à l'automne 1992. Il est particulièrement dédié aux départements d'informatique, de sciences de la nature, de philosophie, de mathématiques et de soins infirmiers.

et mise en place de pratiques d'évaluation des enseignements dans 84 cours

Au regard de la consultation et de l'animation pédagogique, le conseiller a fourni une assistance et un encadrement adaptés à des enseignants et des enseignantes qui souhaitaient améliorer leur enseignement. Aussi, l'évaluation des enseignements et l'évaluation des programmes ont pris une place importante dans les fonctions et les responsabilités du conseiller pédagogique en 1992-1993. En effet, mentionnons d'abord les réalisations au regard de **l'évaluation des enseignements** :

- l'élaboration d'outils spécialisés pour l'évaluation de l'enseignement : banque d'items conçue de façon dynamique et adaptable, questionnaires d'évaluation personnalisés, fichiers informatiques pour le traitement des résultats;

- l'élaboration d'un cadre de référence pour l'évaluation de l'enseignement dans le contexte du projet institutionnel d'accueil et d'encadrement des nouveaux enseignants et de l'évaluation de l'enseignement;

- le support à vingt-six enseignantes et enseignants pour l'élaboration de quinze questionnaires, l'administration de ces questionnaires dans quatre-vingt-quatre cours, le traitement des données et l'interprétation des résultats.

En ce qui a trait à l'évaluation des programmes, deux dossiers ont retenu l'attention du conseiller pédagogique, à savoir :

- l'évaluation du programme de techniques de bureau comme démarche d'expérimentation du cadre de référence en évaluation de programme élaboré par la Commission de l'évaluation du Conseil des collèges;

- l'évaluation de certains éléments du programme de sciences humaines en collaboration avec le Département.

Le secteur «informatique de pédagogie»

Mise en place d'un comité de gestion et amorce d'un deuxième plan triennal d'investissement

Tel que planifié, le mode de fonctionnement du Comité informatique de pédagogie (C.I.P.) a été revu selon les principes et les orientations mis de l'avant tant par la Table de coordination pédagogique que par le Comité informatique de pédagogie et la Régie interne du Cégep. C'est ainsi que le comité qui regroupe l'ensemble des usagers sera dorénavant appuyé par un comité de gestion pour la dimension opérationnelle du développement de l'informatique de pédagogie.

Aussitôt créé, le comité de gestion déposait à la Régie interne du Cégep des propositions visant la gestion des logiciels installés dans les laboratoires et la gestion des besoins de l'an I du second plan triennal de développement de l'informatique de pédagogie. Le 9 février 1993, le Comité de régie interne du Cégep acceptait d'allouer les ressources nécessaires à la mise en oeuvre de ces deux demandes.

Par ailleurs, le C.I.P. s'est penché sur les priorités à envisager pour l'an II du second plan triennal (1993-1994); des priorités qui totalisent environ 200 000 $. Le C.I.P. a déjà analysé les besoins à combler et il reste à préciser les modalités de financement de ces différents besoins. Le comité de gestion verra à élaborer et à soumettre à la Régie interne les hypothèses à envisager afin de répondre aux besoins présentés. D'ores et déjà, le renouvellement du laboratoire

situé au 1843 et l'augmentation de la capacité en équipements et en logiciels du 1826, du 2420 et du 2832 comptent parmi les besoins à satisfaire.

Le Centre de formation musicale et de ses technologies appliquées (C.F.M.T.A.)

Création d'un centre de formation musicale et de ses technologies appliquées (C.F.M.T.A.) par le Conseil d'administration

Les principales étapes du projet concernant les autorisations de programmes et de la recherche pédagogique ont été réalisées selon le plan triennal élaboré en 1990. Plusieurs intervenants ont contribué à ce développement et l'effet de synergie que le nouveau C.F.M.T.A. apportera dans chacun des programmes offerts en fera un environnement unique au Québec au regard de la formation musicale et de ses technologies appliquées. Le conseiller pédagogique du secteur musique, monsieur Gilles Fortin, a été étroitement associé à chacun des volets de ce dossier.

Le Conseil d'administration du Cégep a entériné la proposition de créer le C.F.M.T.A. le 8 décembre 1992 sur la base du bilan et des avenues de développement déposés par la direction des Services pédagogiques. Par la suite, une démarche a été entreprise par la Direction générale auprès de plusieurs partenaires afin de constituer un dossier d'appuis audit projet. Le tout a été présenté à la D.G.E.C. le 2 mars 1993 dans le but d'obtenir de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science les ressources nécessaires à la mise en oeuvre du projet tel que planifié dans son ensemble. La demande à la ministre visait aussi la reconnaissance d'un statut particulier pour le C.F.M.T.A. selon la définition présentée dans le document déposé à la D.G.E.C.

et appui de la ministre à un projet expérimental de centre de transfert technologique en musique

Aux yeux de la D.G.E.C. et pour les deux années à venir, le C.F.M.T.A. aura un statut de centre expérimental dans une perspective de centre de transfert technologique (nouvelle désignation des centres spécialisés). À cette fin, des allocations de soutien au développement d'un Centre de transfert technologique ont été allouées au Cégep de Drummondville. C'est un dossier à suivre alors que le volet «transfert technologique» devient la priorité de développement du Centre.

Le Service recherche et développement

Un Service de recherche et développement impliqué dans plusieurs dossiers tant à l'interne qu'à l'externe

Les principales activités du Service ont convergé autour des grands axes de développement identifiés par la direction des Services pédagogiques en début d'année. La planification de l'enseignement, l'approche programme, l'aide à la réussite, la formation fondamentale de l'étudiant, la réforme de l'enseignement collégial, l'encadrement des nouveaux enseignants et l'évaluation des enseignements ont été les principaux objets d'étude portés par l'équipe du Service. L'évaluation des professionnels du Service a constitué une innovation à souligner en 1992-1993.

L'analyse des plans de cours produits en début de trimestre s'est poursuivie sur une base individuelle et a fait l'objet d'appréciations personnelles adressées à chaque enseignant. C'est d'ailleurs sur la base de cette analyse qu'a été produit, en consultation avec un comité ad hoc, le cadre de référence institutionnel d'élaboration d'un plan de cours.

La responsable du Service, madame Richer, a également participé aux travaux du groupe expérimentateur en évaluation de programme de la Commission d'évaluation du Conseil des collèges. Elle a aussi assumé la présidence du comité directeur du concours «Science, on tourne» au niveau provincial et a coordonné la finale locale. C'est sous sa responsabilité qu'ont été mises en oeuvre les deux journées pédagogiques.

Par ailleurs, elle a conduit les travaux ayant trait à l'étude de faisabilité d'implantation de la première année d'enseignement universitaire en musique dans le cadre d'un partenariat avec l'U.Q.T.R. Des perspectives intéressantes de développement semblent rallier les deux établissements concernés. C'est un dossier à suivre.

Dans le cadre des différents programmes de recherche et de perfectionnement, la responsable a assumé la responsabilité de l'animation et du suivi administratif des projets mentionnés dans le tableau qui suit. La gestion du comité de perfectionnement des enseignantes et des enseignants relève aussi de la responsable du Service de recherche et de développement. Le bilan des opérations reliées à ce domaine apparaît aux pages suivantes.

PROJETS DE PERFECTIONNEMENT ET DE RECHERCHE SUBVENTIONNÉS PAR LA D.G.E.C ET PAR LE CÉGEP

PERFECTIONNEMENT COLLECTIF

Titre du perfectionnement	Trimestre	Responsable	Nombre de participants
Mise à jour des connaissances des procédés de taxation fédérale et provinciale	A-1992	Serge Lebeuf	10

ADAPTATION AUX TECHNOLOGIES ET AUX PROGRAMMES D'ÉTUDES

Titre du perfectionnement	Trimestre	Bénéficiaire(s)	Allocation
Activité d'intégration en sciences humaines	A-1992	Edith Dupont Guy Gauthier Denis Trottier	0,30 ETC
Familiarisation à de nouveaux logiciels en techniques administratives	A-1992	Yves Galaise Serge Lebeuf Pierre-A. Pellerin Michel Toulouse	0,40 ETC
Perfectionnement en techniques de sonorisation et d'enregistrement musical	H-1993	Michel Leduc	0,07 ETC

PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE MATÉRIEL DIDACTIQUE ÉCRIT

Le jeu des rythmes	1992-1993	Jean Archambault	11 970 $
Harmonie-jazz (volume 2)	1992-1993	Richard Ferland	13 925 $

COMITÉ INSTITUTIONNEL DE RECHERCHE EN MUSIQUE (C.I.R.M.)

Lectorat	1992-1993	Alain Blanchette Henri Tourigny	0,30 ETC

COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Membres du comité

Personnel enseignant :	Collège :
Luc Amyotte	Micheline Dionne
Marc Boucher	Françoise Richer
Francine Pépin	

État du budget 1992-1993

Disponibilités :	. résiduel transféré	6 596,16 $
	. budget alloué	22 725,00 $
	. prime d'éloignement	8 308,00 $
	. solde 1991-1992	4 312,20 $
	TOTAL	41 941,36 $
Dépenses :	Perfectionnements crédités	
	. scolarité et inscriptions	17 306,72 $
	. déplacements et séjours	11 831,47 $
	Perfectionnements non crédités	6 956,41 $
	TOTAL	36 094,60 $
Solde :		5 846,76 $

Répartition du budget par département

DÉPARTEMENT	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES	MONTANT ACCORDÉ
Arts, langues et lettres	2	439,79 $
Éducation physique	8	2 494,53 $
Électrotechnique	2	1 904,88 $
Informatique	2	605,71 $
Mathématiques	4	4 102,45 $
Musique	1	2 312,69 $
Philosophie	2	876,80 $
Soins infirmiers	9	7 489,75 $
Sciences humaines	5	1 144,48 $
Techniques administratives	7	5 496,43 $
Techniques de bureau	5	1 366,88 $
PERFORMA		
13 départements (195 heures de cours)	64	6 806,63 $
Cotisation ME-DE* (1992-1993)		1 053,58 $

*ME-DE = Maîtrise en enseignement - Diplôme en enseignement

IV LE SERVICE DES AFFAIRES ÉTUDIANTES

En conformité avec sa raison d'être, le Service des affaires étudiantes a proposé à la communauté des programmes, des activités et des services pour créer de bonnes conditions de vie au cégep, pour aider à solutionner rapidement et efficacement les problèmes personnels et collectifs susceptibles d'entraver la réussite scolaire et pour offrir des occasions de croissance personnelle par l'expérimentation d'expériences formatives et enrichissantes.

Service d'orientation et d'information scolaire et professionnelle

Nombreuses consultations individuelles et collectives

Le Service d'orientation et d'information scolaire et professionnelle a, en cours d'année, réalisé les activités suivantes : plus de 500 rencontres individuelles avec les étudiantes et étudiants qui ont manifesté un besoin d'aide relatif à leur choix de carrière ou à leur cheminement dans différents programmes et établissements scolaires; l'organisation, pour les finissantes et les finissants, d'une journée d'information regroupant des établissements offrant des études postcollégiales; la supervision d'une stagiaire de l'Université de Sherbrooke dans le domaine de l'orientation, l'organisation d'une journée «Carrière» pour la clientèle en soins infirmiers et la réalisation de la Relance des finissantes et des finissants du secteur professionnel.

Ateliers d'information en sciences humaines

De plus, le Service a expérimenté avec deux groupes un processus d'orientation qui, sans exclure toute rencontre individuelle, faisait une place importante à des interventions en groupe et a effectué une mise à jour de toute la documentation du laboratoire d'information scolaire et professionnelle. Il a organisé conjointement avec les professeurs en sciences humaines, avec la collaboration de professionnels de la région, des ateliers d'information pour tous les étudiants et étudiantes en sciences humaines. Le Service a mis en place un deuxième poste d'accès aux logiciels CHOIX et CARRIÈRES et a donné deux ateliers d'information à des clientèles adultes.

Service de psychologie

Augmentation de la demande

Ce Service, qui opère trois jours par semaine, reçoit de plus en plus de demandes de rencontres individuelles, sans doute une des retombées des efforts mis pour améliorer l'information des nouveaux. Le total des 348 rencontres individuelles marquent une hausse de près de 15 % par rapport à l'année précédente. Le Service note que les

problématiques de suicide et d'abus sexuels sont celles qui reviennent le plus souvent et qu'il y a une forte hausse des demandes d'évaluation psychosociale pour compléter les dossiers de demande de révision du Service de l'aide financière.

Le Service a également fait des interventions auprès de ceux et celles ayant des responsabilités parentales.

Service de santé

Des actions de prévention dont l'opération «Vaccination Méningite Drummond»

L'infirmière du C.L.S.C., madame Lise Lessard, est présente au cégep deux jours par semaine. Elle rejoint les étudiantes et les étudiants par trois principaux modes d'intervention : la consultation individuelle, les activités s'adressant à des groupes ciblés et les activités s'adressant à la masse.

Ses programmes et activités ont été les suivants : la vaccination anti-hépatite B pour les étudiantes et étudiants en soins infirmiers et le test à la tuberculine pour ceux et celles de 1re année du même programme; des campagnes d'information et de sensibilisation sur l'alcool et la conduite automobile, sur les M.T.S., sur l'usage et l'abus des drogues, sur l'hygiène dentaire, sur l'alimentation, sur les dons d'organes et sur l'usage du tabac. De plus, elle a présidé le comité d'organisation de la collecte de sang. Cette année, 265 donneurs se sont présentés à la collecte annuelle du Cégep.

Enfin, l'infirmière a publicisé et organisé au cégep la venue de «Vaccination Méningite Drummond». Cette opération, conduite par le C.L.S.C., s'adressait à la plupart des jeunes du milieu scolaire. Bien que les étudiantes et étudiants aient été libres d'en profiter, 89 % de la clientèle visée a été rejointe, ce qui est un grand succès.

Service socioculturel

Une vie culturelle dynamique

Le Service socioculturel a participé à l'organisation et à la réalisation de 72 activités ou projets. Souvent, il s'agissait de projets impliquant des actions conjointes avec du personnel sous la responsabilité des Services pédagogiques.

Le Service a ainsi rejoint 923 étudiantes et étudiants activement engagés, à divers titres, dans la vie culturelle au cégep. Près de 3 500 spectateurs ont également assisté à des événements directement parrainés par le Service.

Revitalisation du Café Clovis

Le Service a concouru directement au projet de revitalisation du Café Clovis, la priorité de l'Association générale des étudiants et étudiantes pour l'année terminée. Ce projet a exigé beaucoup de compétence, de diplomatie et de temps pour définir les responsabilités de chaque partie et les formuler dans un protocole d'entente.

Service des activités sportives

Revue du cadre de financement

Les objectifs spécifiques du Service ont été la réévaluation de la politique d'autofinancement des équipes intercollégiales et le changement apporté dans le système de comptabilité du fonds des affaires étudiantes qui soutient les programmes d'activités physiques. Ces objectifs ont été rencontrés.

Participation active et médaille de bronze au championnat provincial pour l'équipe masculine de volley-ball

Dans les grands programmes, celui de l'intercollégial a vu la participation de nos équipes masculines de volley-ball et de soccer intérieur aux championnats régionaux et la participation aux championnats provinciaux de nos équipes masculines de volley-ball (médaille de bronze) et de basket-ball et de deux de nos athlètes de l'équipe de badminton. Les programmes de l'intramural et du plein air ont été bien fréquentés; ce qui démontre la sensibilisation et la conscientisation des étudiantes et des étudiants aux bénéfices que leur procure l'activité physique. Une plus grande disponibilité de plateaux permettrait d'augmenter encore la participation.

Contribution appréciée de l'Amicale des Voltigeurs

Finalement, l'importance actuelle de l'Amicale des Voltigeurs dans le soutien des équipes intercollégiales et des services offerts à la clientèle étudiante ne se dément pas. Le maintien de ce partenariat est ardemment souhaité.

Service de logement

Un service efficace et apprécié

Le Service de logement a continué d'offrir ses banques de logement. La plupart des nouveaux étudiants trouvent leur premier gîte à Drummondville par l'entremise de LOGETOIT. D'autre part, à la base du système, les propriétaires qui reviennent fidèlement d'année en année attestent leur satisfaction à collaborer avec nous.

Échange internationaux pour les étudiantes et les étudiants

France, U.S.A., Mexique

Depuis 9 ans, grâce au jumelage et aux ententes avec les lycées Pierre-Mendès-France et Alfred Kastler de La Roche-sur-Yon, le Cégep offre la possibilité à des étudiantes et étudiants de participer à des stages en entreprise d'une durée de six semaines en France. En réciprocité, le Cégep reçoit des

stagiaires français et leur organise des stages identiques dans des entreprises drummondvilloises.

L'an passé, en collaboration avec monsieur Gilles Vigneault, s'est réalisé un échange en Colombie-Britanique dans le cadre d'un cours d'anglais. Cette année, un échange semblable a été annulé lorsque le collège partenaire s'est désisté. Il a été remplacé par une visite culturelle à Boston.

Des démarches ont été entreprises pour réaliser en 1993-1994 un échange avec un établissement du Mexique. Ce projet se bâtit conjointement avec monsieur Pierre Trudel, professeur d'espagnol.

Service de pastorale

Engagement et entraide

Ce Service se divise en trois champs d'intérêts soit l'entraide internationale, l'action communautaire et l'engagement religieux. Dans ce dernier volet, le Cégep a reçu l'aide de la Fondation Rivier qui a délégué les services d'un animateur pour assister monsieur Pierre Grondin. Dans chacun des champs, on a réalisé des activités intéressantes répondant aux attentes des étudiants.

Service de l'aide financière

Le Service de l'aide financière a offert plusieurs programmes qui poursuivaient deux grands objectifs :

Programmes d'aide

1. d'une part, aider les étudiantes et étudiants pour leurs besoins matériels. Sous ce volet, nous retrouvions le programme de prêts et bourses du gouvernement, le programme de bourses pour les étudiants handicapés, le programme de prêts pour l'achat de micro-ordinateurs, le Fonds de dépannage pour les étudiantes et étudiants en attente de l'aide gouvernementale et le Fonds de partage pour les demandes urgentes non-garanties.

   Tous ces programmes dépendent étroitement de l'état de la performance économique régionale et nationale et, de ce fait, ont connu des hausses appréciables de fréquentation cette année. Seul le Fonds de dépannage a dérogé à cette règle parce que le service d'aide financière gouvernemental a réduit les délais pour l'émission des prêts et des bourses.

Programmes de motivation et d'encouragement

2. d'autre part, motiver les étudiantes et étudiants et récompenser leurs performances. Sous ce chapitre, nous retrouvons toutes les bourses offertes par des institutions publiques et privées que nous avons publicisées auprès de

notre clientèle : les bourses de langue seconde, les bourses Canada en technologie, les bourses du C.N. pour les femmes se dirigeant dans des secteurs non traditionnels, la bourse de la Fondation Monseigneur Parenteau pour les bénévoles au Centre d'aide en français, les bourses du concours littéraire offertes par la Société Saint-Jean-Baptiste et ses instances, etc. ainsi que le programme institutionnel de bourses auquel se greffent le programme d'enrichissement de bourses et le programme du Mérite scolaire.

Les tableaux ci-dessous montrent l'évolution des programmes les plus importants :

PROGRAMME DE PRÊTS ET BOURSES DU GOUVERNEMENT					
	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993
Nombre d'étudiants	1603	1547	1563	1684	1805
Nombre de demandes	894	822	844	1016	1178
Nombre de prêts	792	726	763	927	1069
Montant des prêts	1 343 650 $	1 269 461 $	1 423 249 $	1 863 282 $	2 323 977 $
Nombre de bourses	361	398	378	413	488
Montant des bourses	901 405 $	1 006 621 $	1 154 401 $	1 277 483 $	1 545 727 $
Aide totale	2 245 055 $	2 276 082 $	2 577 650 $	3 140 765 $	3 869 704 $

FONDS DE DÉPANNAGE					
	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993
Montant prêté	83 967 $	75 321 $	132 246 $	198 567 $	72 852 $
Nombre d'emprunteurs	86	68	90	120	62
Nombre de transactions	187	136	216	319	112
Moyenne d'aide	976 $	1108 $	1469 $	1654 $	1175 $

FONDS DE PARTAGE DE L'A.G.E.C.D.*					
	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993
Fonds au début	1 840 $	2 290 $	3 308 $	4 640 $	4 524 $
Montant des prêts	4 170 $	1 850 $	2 730 $	7 975 $	8 406 $
Montant des pertes	300 $	100 $	50 $	607 $	630 $
Nombre d'emprunteurs	18	13	18	54	59
Nombre de transactions	18	15	20	78	81
Moyenne d'aide	323 $	142 $	151 $	148 $	142 $
Fonds à la fin	1 540 $	2 190 $	3 258$	4 033 $	3 994 $

* A.G.E.C.D. = Association générale des étudiants et étudiantes du Cégep de Drummondville

PROGRAMME INSTITUTIONNEL DE BOURSES					
	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993
Nombre de commanditaires	22	24	27	37	41
Nombre de bourses	37	39	41	51	56
Total des bourses	9 000 $	9 425 $	10 550 $	13 850 $	16 550 $

V LE SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Quelques événements marquants de l'année

La venue de nouveau personnel

- Trois nouvelles personnes sont venues compléter l'équipe : madame Hélène Quesnel, adjointe administrative; deux conseillers en formation, messieurs Michel Dumais pour le service aux individus et Maurice Dion pour les services aux entreprises.

Un volume d'activités constant

- La réalisation de 11 907 heures-groupe de formation, nombre d'heures équivalent à l'année précédente qui était de 11 700 heures.

Un résultat financier positif

- Un budget total de 1 547 281 $ et un résultat financier positif de 162 805 $

Des nouveaux équipements en informatique

- L'acquisition d'un nouveau laboratoire informatique de type compatible IBM 486.

Données statistiques comparatives

	A91	H92	A92	H93
Inscriptions	1 787	1 579	1 531	2 135
Nombre d'étudiants	1 033	865	957	985
Nombre de cours	114	106	103	160
Nombre de formateurs	49	47	43	49

■ UNE DÉMARCHE DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Une réflexion fondamentale axée sur l'avenir

Le Service de l'éducation des adultes a amorcé cette année une démarche de planification stratégique dans le but de mieux servir sa clientèle. Avec la collaboration d'un consultant, le Service a procédé à une évaluation, par les clients et partenaires, des services offerts. Cette évaluation a aidé à préciser la mission du Service dans le prolongement de la mission du Cégep. La démarche de planification stratégique se poursuivra en 1993-1994. C'est une opération exigeante à mener pour chacun des membres de l'équipe. Elle oblige à revoir les valeurs qui sous-tendent les actions, ainsi que la vision que chacun a du développement du Service.

■ LA FORMATION AUX INDIVIDUS

La formation à temps plein

Une croissance de la formation à temps plein en vue d'améliorer l'employabilité

En plus des programmes qui ont été complété en début d'année (bureautique [2], gestion financière informatisée et électrotechnique) six autres programmes ont été réalisés en 1992-1993. Ils sont identifiés dans le tableau suivant, où on fait connaître leur source de financement, le nombre d'heures et le nombre d'étudiants.

Programme	Nombre d'heures	Nombre d'étudiants
Actualisation en bureautique (Financement : achats directs)	635	15
Actualisation en bureautique (Financement : ALFEPAC)	630	15
Estimation (Financement : ALFEPAC)	900	15
Techniques de garde (Financement : ALFEPAC)	790	15
Démarrage d'entreprises (Financement : clientèles temporaires)	375	20
Démarrer mon entreprise (Financement : F.M.E. employabilité)	191	18

Ces formations visent à rejoindre presque essentiellement des prestataires d'assurance chômage ou de la sécurité du revenu. La variété des programmes de formation a été voulue pour favoriser une meilleure employabilité des personnes sans emploi dans la région de Drummondville.

La formation à temps partiel

Un accent sur des activités de formation intégrées dans un programme

L'orientation prise l'année dernière d'offrir des programmes s'est poursuivie cette année. Quelques programmes démontrent une clientèle «stable» : gérontologie, techniques d'éducation en service de garde, bureautique, finance - comptabilité. Au delà des programmes, les cours les plus en demande sont toujours les cours d'informatique, de bureautique et de langues.

... dans un contexte de subventions à la baisse

Par ailleurs, le financement de cette formation est toujours en chute libre, ce qui obligera le Cégep à augmenter les frais d'inscription à la charge des individus, l'année prochaine.

Un souci accru de formation à des clientèles particulières

Les programmes spéciaux

Dans le but d'aider les femmes et les jeunes à mieux définir leur orientation et à se réinsérer dans une démarche d'études, deux programmes ont été réalisés : Transition travail et Insertion sociale et professionnelle des jeunes (I.S.P.J.).

La promotion des services aux individus

Un annuaire revu et corrigé

Afin de mieux informer la clientèle adulte sur les services, programmes et cours offerts au Cégep de Drummondville, le Service de l'éducation des adultes a conçu un annuaire qui sera à la disposition de la population de Drummondville dès juillet 1993. Il sera distribué par l'entremise des journaux locaux. Cet annuaire offrira la possibilité de s'inscrire par la poste.

■ LES SERVICES AUX ENTREPRISES

Une augmentation des services de formation en entreprise

Le secteur des services aux entreprises a réalisé 3311 heures de formation et rejoint 510 personnes appartenant à 57 entreprises différentes. Ce nombre d'heures représente 28 % du volume des activités du Service de l'éducation des adultes. Le tissu économique étant formé principalement de P.M.E., les formations qui regroupent plusieurs entreprises sont très populaires.

Liste des entreprises clientes

ACM Composites
Aliments Baril inc.
Armes Andreau
Autobus Thomas inc.
Autopoint inc.
B. Courchesne et Fils (1991) inc.
Bell Québec
Bergeron entretien ménager inc.
Blitz System inc.
Bo-Jeans ltée
Canimex inc.
Centre du Camion M.C. Fleurent
Clinique d'esthétique Cécile Lauzier
Coderre
Collection Magi
Confection Reel inc.
Dynavent
Entreprises Saint-Ferdinand
Entreprises Jugual inc.
Excavation M.C.B.M. inc.
Fils Dominion
Forcier, Beaudry, Landry
Gaétan Auger Transport
Garage Désilets ltée.
Gemtech
Giguère et Morin inc.
Hi-Tech Vacuum
Imprimerie Paris (1992) inc.
Imprimerie Gagné inc.
Industries Lyster
Installations électriques Roger
Laboratoires Prisma
Les tricots Courtex inc.
Les Productions de l'imprimerie
Les Constructions Desvi inc.
Les producteurs agricoles de Drummondville et Saint-Germain
Les Caisses populaires Desjardins
Les Cercueils Lauzière
Matech B.T.A. inc.
Multico
Nova Quintech inc.
Office des personnes handicapées du Québec (O.P.H.Q.)
Peintures Can Lak
Planigestion
Quincaillerie Saint-Angèle de Laval
Restaurant Madrid
Robovic inc.
Rona-Dismat
Rovibec inc.
Sani-Marc inc.
Siemens électric ltée
Société de télécopie de la Baie
Swift textiles
Tolivic inc
Transcontinental Prestige.

Répartition des heures par secteur de formation		
Champ de formation	Nombre d'heures	Secteur de formation
Transferts de technologie	49	Formation en gestion 54,3 %
Direction générale de P.M.E.	180	
A.P.C.H.Q.	180	
A.C.G.A.	60	
Démarrage d'entreprises	1 330	
Informatique	1 190	35,9 %
Autres	322	9,8 %
Total	3 311	100 %

Répartition des heures par source de financement	
Autofinancement à 100 % (entreprises)	9,5 %
Autofinancement à 100 % (individus)	1,8 %
Clientèles temporaires	31,8 %
Formation sur mesure en établissement	38,7 %
Programme recyclage et perfectionnement	18,2 %
N.B. Dans le cas des projets financés P.M.E. et P.R.P., l'entreprise cliente a dû défrayer une partie des coûts de la formation.	

Transfert de technologie

Une première au Québec: un programme d'initiation au transfert de technologie

À l'automne 1992, un nouveau programme axé sur la sensibilisation et la formation au transfert de technologie voyait le jour. Ce programme regroupait 15 entreprises de la région qui, grâce à l'expertise du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie (M.I.C.T.) et du Centre de recherche industrielle du Québec (C.R.I.Q.), ont profité de séminaires d'une journée par mois portant sur le développement technologique et le transfert de technologie. De plus, les participants qui le désiraient ont bénéficié d'un diagnostic technologique préliminaire effectué dans leur entreprise avec l'aide des deux partenaires mentionnés précédemment.

Ce programme a été réalisé grâce à la concertation et la collaboration des différents intervenants intéressés par le développement des entreprises de la région, notamment : le Centre de recherche industrielle du Québec, la ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, la Société

québécoise du développement de la main-d'oeuvre de la Mauricie - Bois-Francs, Emploi et Immigration Canada, la Société de formation et de développement de la région 04 ainsi que les corporations de développement économique qui ont aidé au recrutement des entreprises.

Direction générale de PME

Un support à l'entrepreneurship existant

Le programme de formation «Direction générale de P.M.E.» s'est poursuivi cette année avec quelque 25 entreprises des régions de Nicolet et Drummondville. Les représentants de ces entreprises ont pu profiter de sessions de durées diverses portant sur plus de 20 thèmes différents offerts en 180 heures.

L'entrepreneurship

... et à l'entrepreneurship en émergence

Suite à une promotion intensive dans les médias et auprès des différents partenaires sensibles à la création d'emplois, le Service aux entreprises a mis sur pied deux groupes de formation à plein temps en démarrage d'entreprises. Deux formules ont été utilisées. Pour le premier groupe, composé de personnes en emploi, la formation fut donnée les soirs et les fins de semaine. Pour le deuxième groupe, composé de prestataires de la sécurité du revenu, la formation a été donnée de façon intensive le jour. Trente-huit personnes au total ont suivi la formation à raison de vingt-cinq heures par semaine. De ce nombre, au moins dix personnes ont complété leur plan d'affaires et s'apprêtent à mettre en place leur entreprise.

Concours *Devenez entrepreneur-e*

Éveil et encadrement de base de l'entrepreneurship régional

Concurremment aux deux groupes en démarrage d'entreprises, le Service aux entreprises a participé au concours *«Devenez entrepreneur-e»*. Un encadrement fut fourni aux dix-neuf personnes inscrites à ce concours au Cégep de Drummondville. Le Cégep a eu la satisfaction de voir un des gagnants du concours local gagner au plan régional (deuxième position) et se rendre en finale nationale où il obtint une mention d'honneur pour son plan d'affaires.

L'entrepreneurship est un créneau que le Service aux entreprises maintiendra et développera l'année prochaine, possiblement dans des activités de suivi aux jeunes entreprises créées cette année.

■ LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

Une concertation active des partenaires

La directrice du Service a participé activement à la Table de concertation éducation/main-d'oeuvre de Drummonville. Cette table, regroupant les principaux partenaires engagés dans la formation de la main-d'oeuvre, a réalisé plusieurs activités d'information et de sensibilisation auprès des intervenants et des entreprises de la région. Elle a permis de mieux harmoniser les efforts des partenaires auprès de la population de la région.

VI LE SERVICE DU PERSONNEL

La structure

Rappelons, pour fins de compréhension, que le Service coiffe deux secteurs d'activités bien distincts, c'est-à-dire le Service du personnel et le Secrétariat général. La responsabilité de dossiers ou la collaboration à des dossiers requise des membres du Service du personnel s'est donc exercée dans le champ de la gestion des ressources humaines et des relations de travail pour une partie et dans le champ du secrétariat corporatif pour une autre.

Le quotidien

Le Service doit faire face, à ce titre, à plusieurs exigences et activités quotidiennes ou récurrentes; à titre d'exemple, pour le personnel enseignant seulement, il a fallu préparer, confectionner et administrer près de 600 contrats pour l'année 1992-1993. À travers l'administration des conventions collectives et la gestion des relations de travail et en sus de ce retour régulier d'obligations, les lignes qui suivent relèvent très sommairement quelques dossiers plus significatifs.

■ LES RESSOURCES HUMAINES

Les programmes : Politique pour contrer le harcèlement sexuel

Ainsi, au Service du personnel, se sont poursuivis des efforts à l'enseigne de la gestion des ressources humaines pour orienter les interventions dans le traitement des divers cas soumis; le Service s'est particulièrement investi au cours de l'an passé dans le dossier sur le harcèlement sexuel en formant un comité regroupant des représentants de toutes les catégories de personnel et des étudiants, en colligeant la documentation et l'information, en recueillant l'expertise d'autres organismes en la matière, en produisant du matériel de réflexion et en débutant la sensibilisation du milieu. Le tout devrait se conclure dès les premiers mois de l'année 1993-1994 par la mise en place d'une politique pour contrer le harcèlement sexuel.

Le développement des compétences

Digne de mention aussi l'implication des membres du Service, particulièrement celle de l'adjointe administrative, dans tout le travail d'analyse, de préparation et de réalisation de la formation du personnel en informatique de gestion suite au changement de technologie intervenu dans ce champ.

Les échanges professionnels

Dans la perspective d'un protocole d'entente avec l'Université du Québec à Trois-Rivières pour dispenser au cégep l'enseignement de la première année du Baccalauréat en musique, le Service a analysé les impacts de cette formule sur les aspects contractuels, tant au plan individuel que collectif, pour le personnel enseignant qui serait appelé à y prêter son concours.

La dotation et la gestion

Les services ont continué évidemment, en cette période d'accroissement de clientèle, d'être requis pour l'embauche de personnel, y incluant la sélection de trois cadres, de même que pour la gestion de nombreux mouvements de personnel (affectations spéciales, remplacements, réaménagement de tâches...) commandés par des départs, des congés ou la nécessité de rationalisation des ressources dans le contexte budgétaire particulièrement difficile.

Les relations de travail

Le Service a dû composer également avec quelques dossiers particuliers ou spéciaux de relations de travail allant du dépôt et du traitement usuel d'un certain nombre de griefs jusqu'à la préparation des causes et à l'arbitrage dans deux cas qui se sont soldés, après de nombreuses transactions, par des règlements hors-cour. On peut ajouter la délimitation et l'application des mesures administratives appropriées pour gérer les cas de dérogation à l'occasion du débrayage étudiant de mars 1993.

La collaboration externe

Le Service a enfin prêté sa collaboration au réseau des collèges par la participation statutaire du directeur du Service aux travaux de la Commission des affaires de relations de travail et des ressources humaines et par sa contribution au sein d'un groupe de travail de la Fédération des cégeps en vue de préparer les recommandations de l'organisme sur certains aspects législatifs dans le cadre de la Commission parlementaire sur l'avenir de l'enseignement collégial.

■ LE SECRÉTARIAT CORPORATIF

Le support aux membres

En ce qui concerne le Secrétariat général, notons les désignations (quatre en cours d'année) de membres au Conseil d'administration en prenant soin des dimensions d'accueil, de documentation et d'information à l'intention des nouveaux. Le Service a également établi les contacts avec le Ministère et actualisé les documents de consultation en vue de la nomination de remplaçants de quatre des six membres représentant le milieu socio-économique.

L'application des lois

Plusieurs cas qui tombaient sous le coup de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels ont été traités de concert avec l'adjoint au directeur des Services pédagogiques à l'organisation scolaire. Le Service a tenu des séances d'information à l'intention du personnel qui peut être confronté avec des applications de cette législation, tout en participant, par ailleurs, aux travaux et activités de l'Association sur l'accès et la protection de l'information (A.A.P.I.).

L'image corporative

C'est aussi le Secrétariat général qui a entrepris des démarches (établissement d'un cahier de charges, rencontres avec un certain nombre de firmes, liaison avec le Comité de régie...) en vue du renouvellement éventuel de l'identification du Collège c'est-à-dire le logo, la signature officielle, les couleurs.

■ LE PERFECTIONNEMENT

Note : Toutes les activités ou données touchant le perfectionnement des enseignantes et des enseignants apparaissent dans la section du rapport des Services pédagogiques. En conséquence, le contenu du présent chapitre de cette section fera état du perfectionnement réalisé pour toutes les autres catégories de personnel, à l'exception des enseignantes et des enseignants.

Perfectionnement des professionnelles et professionnels

Membres du comité

P.N.E. : M^me^ Henriette Dion

Collège : MM. Jean Balleux
Luc St-Yves

Budget et dépenses

Disponibilités:	
· solde rajusté au 30 juin 1992	1 447,92 $
· budgets conventionnés	1 966,00 $
TOTAL	3 413,92 $
Dépenses:	1 973,66 $
Solde:	1 440,26 $
· sommes engagées	518,40 $
Solde réel:	921,86 $

Répartition des activités

Type d'activités	Nombre de bénéficiaires
Perfectionnement fonctionnel	3
Perfectionnement spécifique	1
Colloques et congrès	3

Perfectionnement du personnel de soutien

Membres du comité

Personnel de soutien : M^me^ Francine Gendron
M. Guy Lévesque

Collège : M^me^ Mado Desforges
M. Luc St-Yves

Budget et dépenses

Disponibilités :	
· solde rajusté au 30 juin 1992	4 950,39 $
· budgets conventionnés	1 890,00 $
TOTAL	6 840,39 $
Dépenses:	3 839,63 $
Solde:	3 000,76 $

Répartition des activités

Type d'activités	Nombre de bénéficiaires
Perfectionnement fonctionnel	4
Perfectionnement collectif	23

Perfectionnement des cadres

Membres du comité

Personnel cadre : M^me^ Hélène Comeau
M. Luc St-Yves

Collège : M. Paul G. Lemire

Budget et dépenses

Disponibilités :	
· solde rajusté au 30 juin 1992	1 005,21 $
· budget collège	2 500,00 $
· budget provincial	3 000,00 $
TOTAL	6 505,21 $
Dépenses :	6 505,21 $
Solde :	NIL

Répartition des activités

Type d'activités	Nombre de bénéficiaires
Perfectionnement fonctionnel	13
Perfectionnement collectif	14
Colloques et congrès	8

■ LES RELATIONS DU COLLÈGE AVEC LES SYNDICATS D'EMPLOYÉS

Enseignantes et enseignants

Représentants du Syndicat :

M[mes] Lorraine Boulanger
Carole Côté
Édith Dupont

Représentants du Collège :

MM. Marc Boivin
Roch Nappert
Serge Vincelette

Nombre de rencontres : 22

Principaux dossiers :

En plus de toute la liste des sujets qui doivent être obligatoirement, en vertu de la convention collective, soumis à la consultation et aux discussions dans le cadre de cette structure, d'autres questions en rapport avec la convention ou touchant les relations de travail en général y ont été également traitées. À cette enseigne, il faut particulièrement noter l'amorce du dossier sur le harcèlement sexuel, les accords intervenus entre les parties sur des dossiers d'importance préalablement en consultation soit la formation de comités par le Collège, les suppléances ou remplacements dans le secteur musique et la disponibilité des enseignantes et enseignants, également les ententes sur le fractionnement de diverses disciplines, sur la création d'un département supplémentaire et sur la révision de certains programmes d'enseignement. Les rencontres ont aussi donné lieu à l'étude des répercussions de l'augmentation de clientèle (locaux et patron-horaire), à l'examen des impacts de la formule Alternance travail-études sur les programmes visés et à des échanges, non-exempts de vues divergentes, sur des sujets tels les examens de fin de trimestre, le projet de politique d'accueil, d'encadrement et d'évaluation du personnel enseignant et le document «Plan de cours: cadre de référence».

Professionnelles et professionnels

Représentants du Syndicat :

MM. Pierre Boucher
Donald Grondin
Michel Grou

Représentants du Collège :

MM. Jean Balleux
Luc St-Yves

Nombre de rencontres : 7

Principaux dossiers :

La convention collective s'appliquant aux professionnelles et professionnels prévoit aussi une série d'éléments qui doivent être et ont été soumis à l'attention du comité des relations de travail (C.R.T.). Les parties ont, de façon plus marquée, traité de la configuration des projets spécifiques touchant le personnel professionnel, particulièrement en formation sur mesure, et des répercussions sur le statut et les tâches des personnes concernées, du réaménagement temporaire dans l'environnement des aides pédagogiques individuels (affectation d'un cadre, remplacement partiel ...), du balisage des prolongations de congés sans traitement, de l'interprétation des conditions contractuelles individuelles. Sans que cela n'ait été un objet formel d'étude en C.R.T., on doit quand même signaler l'accord sur la mise en place d'une politique de perfectionnement pour cette catégorie de personnel.

Personnel de soutien

Représentants du Syndicat :

M^me^ Nicole Landry
MM. Jacques Desautels
Guy Lévesque

Représentants du Collège :

MM. Denis V. Bachand
Luc St-Yves

Nombre de rencontres : 6

Principaux dossiers :

Outre les sujets devant être soumis à la consultation du C.R.T., les principaux échanges ont porté sur l'abolition de certains postes et la création d'autres, sur l'utilisation d'employés occasionnels pour un projet spécifique, sur la durée et la gestion des contrats de remplacement, sur les heures d'ouverture de certains services et les impacts sur le personnel concerné.

■ LES STATISTIQUES DU PERSONNEL

En 1992-1993, le Cégep de Drummondville comptait 295 employées et employés (excluant les enseignantes et enseignants à l'éducation des adultes), répartis ainsi :

Répartition du personnel	
Hors cadres et cadres	18
Professionnelles et professionnels	13
Enseignantes et enseignants	217
Personnel de soutien	47

Répartition selon le sexe		
	Hommes	Femmes
Hors cadres et cadres	11	7
Professionnelles et professionnels	10	3
Enseignantes et enseignants	145	72
Personnel de soutien	14	33

Répartition selon le statut				
	Temps complet		Temps partiel	
	H	F	H	F
Hors cadres et cadres	11	7	-	-
Professionnelles et professionnels	9	3	1	0
Enseignantes et enseignants	91	47	54	25
Personnel de soutien	13	29	1	4

Âge et salaire moyens				
	Âge		Salaire	
	H	F	H	F
Hors cadres et cadres	51	40	63 805 $	52 825 $
Professionnelles et professionnels	48	42	56 440 $	56 434 $
Enseignantes et enseignants	41	40	47 254 $	46 041 $
Soutien administratif	47	41	28 319 $	28 080 $
Soutien technique	41	39	34 250 $	34 532 $
Soutien ouvrier	44	--	30 817 $	--

Scolarité des enseignantes et des enseignants				
Scolarité	Nombre		Pourcentage	
	H	F	H	F
16 ans et moins	36	18	16,6 %	8,3 %
17 ans	18	12	8,3 %	5,5 %
18 ans	33	18	15,2 %	8,3 %
19 ans et plus	50	21	23,0 %	9,7 %
19 ans et plus - doctorat	8	3	3,7 %	1,4 %

Expérience des enseignantes et des enseignants				
Expérience	Nombre		Pourcentage	
	H	F	H	F
Débutantes et débutants	5	4	2,3 %	1,9 %
De 1 à 4 ans	15	7	7,0 %	3,3 %
De 5 à 9 ans	26	12	12,1 %	5,6 %
De 10 à 14 ans	19	13	8,8 %	6,0 %
15 ans et plus	78	36	36,3 %	16,7 %

Ancienneté des enseignantes et des enseignants				
Ancienneté	Nombre		Pourcentage	
	H	F	H	F
De 0 à 3 ans	56	31	25,8 %	14,3 %
De 4 à 7 ans	8	5	3,7 %	2,3 %
De 8 à 11ans	20	5	9,2 %	2,3 %
12 ans et plus	61	31	28,1 %	14,3 %

Absences et congés				
	Personnel cadre	Personnel professionnel	Personnel enseignant	Personnel de soutien
Congés de maladie (nombre de jours)	18	18,2	402	109
Congés de maladie prolongés (nombre de jours)	20	60	1 021,5	565
Congés pour droits parentaux (maternité, paternité, adoption)	5	0	5	0
Prolongation de congés/droits parentaux	0	1	2	3
Autres congés (excluant les congés de perfectionnement)	3	0	22	14

VII LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Ce Service coiffe trois secteurs, soit ... les finances

Cette direction assume la responsabilité de la planification financière, du contrôle des recettes et des déboursés, ainsi que de l'ensemble des autres fonctions reliées à la gestion de la trésorerie.

...les ressources matérielles

Elle assume également la responsabilité des approvisionnements en biens et services en plus de celle qui est afférente à la gestion ainsi qu'à la sécurité des bâtisses ainsi que de l'ensemble de leur contenu.

... et l'informatique

La direction englobe également le Service de l'informatique qui voit à la planification, à la mise en place ainsi qu'à l'entretien du parc informatique.

Le projet d'agrandissement du cégep se concrétise

La priorité de la direction a été accordée au projet d'agrandissement qui a été sanctionné par un décret le 26 septembre 1992. Totalisant la somme de 5 936 200 $ ce projet a été scindé en trois phases distinctes en vue d'accélérer l'exécution des travaux afférents à l'ajout des classes, partie «A» sans pour autant retarder l'agrandissement du secteur de la musique ainsi que celui de la cafétéria, partie «B».

La partie «C» qui concerne des travaux de réaménagement des locaux existants en vue d'en tirer une plus grande productivité, a déjà fait l'objet d'une analyse qui sera cependant poursuivie au cours du prochain exercice. Le devis final y afférent tiendra compte des disponibilités budgétaires qui découleront des coûts réels des deux autres parties.

Un contrat au montant de 3 299 000 $ afférent à la partie «A» des travaux a été confié à la société de construction CANVAR de Ville Mont-Royal. Au 30 juin 1993, les travaux étaient complétés à 30 % et l'échéancier prévoit la fin des travaux pour décembre 1993. Dans l'attente de ces nouveaux locaux, des classes temporaires ont été aménagées pendant l'été 1993.

L'informatique de gestion

L'informatique de gestion est séparée en deux grandes sections: celle des applications gérée et supportée par la Société Informatique Bourgchemin et celle de la bureautique gérée et supportée par le Service informatique du cégep. Ces deux entités se trouvent intimement liées par le partage des mêmes médias informatiques.

Un virage technologique à la S.I.B.

et une migration à la technologie I.B.M. au Cégep

En novembre 1992, la Société Informatique Bourgchemin annonçait un virage technologique de son environnement mini-ordinateur vers un réseau de micro-ordinateurs localisés dans chacun des cégeps membres. Afin de s'arrimer harmonieusement à ce changement, le plan triennal de développement dans le secteur bureautique, annoncé en 1991, s'est vu transformé en un plan annuel accompagné d'une migration en une phase. Cette deuxième phase d'investissement dans ce dossier devra se financer à l'intérieur d'une enveloppe budgétaire de 190 000 $.

■ ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS

Fonds de fonctionnement
Résultats
exercice terminé le 30 juin

	BUDGET 1993	RÉEL 1993	RÉEL 1992
REVENUS :			
D.G.E.C.	12 281 841 $	13 547 985 $	12 486 316 $
Autres	2 044 522	1 479 214	1 456 386
	14 326 363	15 027 199	13 942 702
DÉPENSES :			
Enseignement régulier	12 572 034	13 001 975	11 657 904
Éducation des adultes	1 547 281	1 547 281	1 784 465
Cours d'été	35 100	38 918	27 011
Auditorium	30 000	37 831	36 715
Cafétéria	-	4 537	20 797
Frais spéciaux	181 382	182 667	159 424
Stationnement	62 563	16 263	29 465
	14 428 360	14 829 472	13 715 781
EXCÉDENT :			
Revenus sur les charges (Charges sur les revenus)	(101 997) $	197 727 $	226 921 $

Fonds de fonctionnement
Dépenses par champs d'activités de l'enseignement régulier
exercice terminé le 30 juin

	CHAMPS D'ACTIVITÉ	BUDGET 1993	RÉEL 1993	RÉEL 1992
Enseignement	1	8 176 355 $	8 504 022 $	7 514 713 $
Service à l'enseignement	2	648 563	621 031	617 581
Service à l'étudiant	3	718 050	718 236	667 668
Gestion des activités d'enseignement	4	385 093	435 395	370 638
Gestion des ressources humaines	5	241 123	256 685	240 487
Gestion des ressources financières	6	173 360	146 394	141 123
Gestion des ressources matérielles	7	1 213 540	1 193 297	1 108 634
Administration générale	8	511 834	495 896	466 189
Budgets spéciaux des enseignants		288 857	43 279	69 666
Coûts de convention des enseignants		342 254	342 254	177 361
Coûts de convention des autres personnels		162 000	147 873	197 684
Location de locaux et de services		23 500	17 570	3 392
Service de la dette		30 000	20 748	30 627
Autres budgets spéciaux		59 295	59 295	52 141
		12 973 824 $	13 001 975 $	11 657 904 $

Fonds de fonctionnement
Solde du fonds
exercice terminé le 30 juin 1993

	ENSEIGNEMENT RÉGULIER	ÉDUCATION DES ADULTES	COURS D'ÉTÉ	CAFÉTÉRIA	AUDITORIUM	FRAIS SPÉCIAUX	STATIONNEMENT	TOTAL
SOLDE AU DÉBUT	268 713 $	88 905 $	34 807 $	6 515 $	(18 146) $	17 163 $	32 213 $	430 170 $
Redressement suite à l'analyse du rapport financier de l'exercice précédent	9 400	-	-	-	-	-	-	9 400
SOLDE APRÈS ANALYSE DU MINISTÈRE	278 113	88 905	34 807	6 515	(18 146)	17 163	32 213	439 570
Ajustements relatifs aux exercices antérieurs	(14 174)	-	-	-	-	-	-	(14 174)
SOLDE AU DÉBUT AJUSTÉ	263 939	88 905	34 807	6 515	(18 146)	17 163	32 213	425 396
Résultats de l'année	(32 003)	162 805	28 320	7 452	(1 564)	(13 583)	46 300	197 727
SOLDE À LA FIN	231 936 $	251 710 $	63 127 $	13 967 $	(19 710) $	3 580 $	78 513 $	623 123 $
Appropriation par autorisation du Conseil d'administration	(321 217)	-	-	-	-	-	-	(321 217)
SOLDE NON-APPROPRIÉ À LA FIN	(89 281) $	251 710 $	63 127 $	13 967 $	(19 710) $	3 580 $	78 513 $	301 906 $

Fonds de fonctionnement
Bilan
exercice terminé le 30 juin

	1993	1992
ACTIF :		
ACTIF À COURT TERME		
- encaisse	178 077 $	86 081 $
- intérêts à recevoir	1 066	926
- subvention à recevoir - D.G.E.C.	60 775	156 061
- comptes à recevoir	403 854	661 814
- stocks	7 968	5 236
- frais payés d'avance	423 625	229 731
- avance au fonds d'investissement	82 635	-
	1 158 000 $	1 139 849 $
PASSIF :		
PASSIF À COURT TERME		
- comptes à payer et frais courus	81 757 $	103 975 $
- salaires et avantages sociaux à payer	51 969	41 610
- congés à traitement différé	13 508	73 303
- ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science	73 995	71 927
- autres passifs	313 648	410 303
- avance du fonds d'investissement	-	1 595
	534 877	702 713
SOLDE DU FONDS	623 123	437 136
	1 158 000 $	1 139 849 $

Fonds d'investissement
Évolution de la situation financière
exercice terminé le 30 juin

	1993	1992
RESSOURCES :		
- obligations	5 000 000 $	1 258 500 $
- acquisitions à même le fonds de fonctionnement	72 509	129 942
- subvention du gouvernement provincial	2 011 927	2 676 813
- remboursement de la dette obligataire à même le fonds d'amortissement	1 170 000	-
- prime sur émission d'obligations	-	41 505
	8 254 436 $	4 106 760 $
UTILISATIONS :		
- acquisitions d'immobilisations	1 360 070 $	414 764 $
- frais reliés au financement	272 196	66 438
- frais de financement	1 847 666	2 001 520
- remboursement d'emprunts à long terme :		
- obligations	7 050 340	-
- contribution au fonds d'amortissement	-	567 000
- billets	7 287	6 450
	10 537 559	3 056 172
VARIATIONS DE L'EXERCICE	(2 283 123)	1 050 588
FONDS DE ROULEMENT AU DÉBUT	(148 763)	(1 199 351)
FONDS DE ROULEMENT À LA FIN	(2 431 886) $	(148 763) $

Fonds d'investissement
Solde du fonds
exercice terminé le 30 juin

	1993	1992
SOLDE AU DÉBUT :	4 060 543 $	3 599 268 $
- redressement suite à l'analyse du rapport financier de l'exercice précédent	-	316
SOLDE APRÈS ANALYSE DU MINISTÈRE :	4 060 543	3 599 584
Subvention du gouvernement provincial	2 011 927	2 676 813
Contributions du fonds de fonctionnement	72 509	129 942
Prime sur émission d'obligations	-	41 505
Frais reliés au financement	(272 196)	(66 438)
Frais de financement	(1 847 666)	(2 001 520)
Perte nette sur disposition d'actifs	-	(319 343)
	(35 426)	460 959
SOLDE À LA FIN :	4 025 117 $	4 060 543 $

Fonds d'investissement
Bilan
exercice terminé le 30 juin

	1993	1992
ACTIF :		
ACTIF À COURT TERME		
- avance au fonds de fonctionnement	- $	1 595 $
- comptes à recevoir	5 305	4 186
	5 305	5 781
IMMOBILISATIONS, au coût	21 016 873	19 656 803
	21 022 178 $	19 662 584 $
PASSIF :		
PASSIF À COURT TERME		
- découvert de banque	17 228 $	2 526 $
- emprunt bancaire	1 890 134	152 018
- comptes à payer et frais courus	447 194	-
- avance du fonds de fonctionnement	82 635	-
	2 437 191	154 544
DETTE À LONG TERME	14 559 870	15 447 497
	16 997 061	15 602 041
SOLDE DU FONDS	4 025 117	4 060 543
	21 022 178 $	19 662 584 $

Fonds d'investissement
Immobilisations
exercice terminé le 30 juin 1993

	Solde au début	Acquisitions: Budget Allocations spéciales	Acquisitions: Budget Allocations normalisées	Acquisitions: Par le fonds de fonctionnement	Dispositions	Solde à la fin
Construction en cours	- $	1 021 597 $	- $	- $	- $	1 021 597 $
Terrains	190 800	10 000	-	-	-	200 800
Construction et agrandissement	13 229 292	-	-	-	-	13 229 292
Améliorations et transformations	405 124	-	14 849	(7 287)	-	412 686
Fonds de bibliothèque	381 657	-	23 000	-	-	404 657
Mobilier	678 021	-	16 618	-	-	694 639
Appareillage et outillage	4 771 909	46 521	162 263	72 509	-	5 053 202
	19 656 803 $	1 078 118 $	216 730 $	65 222 $	- $	21 016 873 $

VIII LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

19 août	Conférence de presse annonçant le projet de construction du cégep
24 août	Début des cours du trimestre d'automne
24 août	Rencontre des parents des nouveaux étudiants et étudiantes du cégep
31 août	Début des cours du trimestre d'automne à l'éducation des adultes
3 sept.	Accueil du personnel
16 sept.	Conférence au café Clovis de M. Jan Palkiewicz «De la formation au dépassement des étudiants de l'enseignement supérieur»
22 sept.	Adoption par les membres du C.A. du mémoire du Cégep à la commission parlementaire
22 sept.	Prestation de l'ensemble «Odyssée», quintette de cuivres Rhône-Alpes, dans le cadre des concerts du Collège
23 sept.	Lancement du volume «Harmonie-Jazz» de M. Richard Ferland
6 octobre	Les concerts du Collège présentent un concert de musique électro-acoustique avec MM. Gilles Gobeil et Jacques Drouin, enseignants au Cégep
13 octobre	Journée pédagogique dont le thème était «Droits et responsabilités des élèves»
14 octobre	Conférence du président de la Fédération des cégeps au dîner de la Chambre de commerce de Drummond
27 octobre	Ré-élection de M. Rémi Blanchard au poste de président du Conseil d'administration et élection de M. Maxime Poulin au poste de vice-président
27 octobre	Entrée en fonction de M. Denis V. Bachand au poste de directeur des Services administratifs
28 octobre	Conférence de M. Ulric Aylwin sur la pédagogie différenciée ou l'art de varier ses stratégies d'enseignement
28 octobre	Conférence de presse pour annoncer le lancement des activités du Club d'entrepreneurs étudiants du Cégep
28 octobre	Exposition de matériel didactique dans l'atrium, organisée par le Service de production de matériel didactique de la D.G.E.C.

5 nov.	Conférence de presse annonçant les résultats à l'épreuve ministérielle de français du 13 mai 1992 et soulignant l'excellente performance des étudiantes et étudiants du Cégep de Drummondville
19 nov.	Conférence de presse annonçant le concours «Devenez entrepreneur-e»
20-21-22 nov.	Spectacle de danse donné par les ateliers de danse du Cégep
20 nov.	Visite du Conseil supérieur de l'éducation à Drummondville
21 nov.	Le Cégep reçoit un Napoléon de la Chambre de commerce de Drummond à titre d'organisme culturel diffuseur de l'année
1er déc.	Récital d'orgue avec M. Pierre Grandmaison à l'église St-Frédéric dans le cadre des concerts du Collège
8 déc.	Le Conseil d'administration accepte la création du C.F.M.T.A.
9-12 déc.	Présentation de la pièce de théâtre «Sainte-Carmen de la Main» par la troupe Akourdetan
11 déc.	Réception des Fêtes pour le personnel
11 déc.	Fin du trimestre d'automne à l'éducation des adultes
16 déc.	Journée d'étude pour le personnel cadre et hors-cadre sur les Orientations générales et principes d'action
17 déc.	Présentation du mémoire du Cégep de Drummondville à la Commission parlementaire sur l'éducation
22 déc.	Fin du trimestre d'automne
12 janvier	Tenue d'une réunion extraordinaire du Conseil d'administration pour finaliser la transaction d'achat de terrain avec la Commission scolaire des Chênes
18 janvier	Début des cours du trimestre d'hiver
21 janvier	Accueil du personnel pour le trimestre d'hiver
26 janvier	Concert de l'ensemble de percussion de l'Université de Montréal «PAIRcussion» avec MM. Pierre Béluse et Daniel Roussin
27 janvier	Conférence de presse pour annoncer l'association entre la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre du Québec, la Fondation Monseigneur Parenteau et le Cégep de Drummondville pour contribuer à la promotion de la langue française
27-28-29 janvier	Clinique de vaccination au cégep contre la méningite

01 février	Début du trimestre d'hiver à l'éducation des adultes
20 février	Finale locale de «Cégeps en spectacle» : Stéphanie Labbé et son groupe remportent le premier prix
02 mars	Prestation du Quatuor vocal de Québec dans le cadre des concerts du Collège
05 mars	Revue du plan de travail
13 mars	L'ensemble de jazz du Cégep, sous l'égide de M. Richard Ferland, professeur, remporte le deuxième prix au «JazzFest des jeunes du Québec»
18-21 mars	Opéra Philémon et Baucis de Gounod par l'atelier d'opéra du Cégep
24 mars	Clinique de sang
27 mars	Épreuve de français du ministère
27 mars	Stéphanie Labbé et son groupe, gagnants locaux de «Cégeps en spectacle», gagnent aussi en finale régionale
31 mars	Finale locale de «Science, on tourne» dont le gagnant fut Daniel Pigeon, étudiant de première année en sciences
2 avril	3e souper interculturel organisé au Cégep
3 avril	Tenue des Olympiades professionnelles régionales en informatique au Cégep de Drummondville
6 avril	Les concerts du Collège présentent le Quatuor de jazz formé de MM. François Bourassa, Alain Hénault, Guy Boisvert et Camil Bélisle, tous enseignants au Cégep
17 avril	Méritas sportif
21 avril	Journée d'étude pour l'ensemble du personnel du Cégep sur la réforme de l'enseignement collégial
21-24 avril	Spectacle de danse «Spécial printemps 93» par les ateliers de danse du Cégep
24 avril	Finale provinciale de «Science, on tourne» à Québec
24 avril	Finale provinciale de «Cégeps en spectacle» où Stéphanie Labbé et son groupe, nos représentants, se méritent un des premiers prix, soit une bourse de perfectionnement en Europe leur permettant de participer au Festival international de musique universitaire
27 avril	Ouverture des soumissions du projet de construction et octroi des travaux de la phase «A» à la firme CANVAR

28 avril	Conférence sur «L'évaluation formative» donnée par madame Marie-Flore Leconte, enseignante au Cégep
2 mai	Le Choeur à voix mixtes du Cégep, sous la direction de madame Cécile Gobeil, enseignante, présente le Réquiem de Mozart à l'église St-Frédéric
5-8 mai	La troupe de théâtre Akourdetan joue la pièce «La fin de l'été»
10 mai	Début des travaux de construction
10-12 mai	Session de planification annuelle du Comité de régie interne
14 mai	Fin du trimestre d'hiver à l'éducation des adultes
17 mai	Cérémonie de la première levée de terre du projet de construction
20 mai	Soirée du Mérite éducatif
20 mai	Fin du trimestre d'hiver
20 mai	Début de rencontres avec les représentants des diverses catégories de personnel pour échanger sur la situation financière du Collège
25 mai	Remise des prix du concours régional «Devenez Entrepreneur-e» où notre gagnant local, M. Alain Gagnon, s'est classé deuxième
1er au 4 juin	Clôture des Fêtes du 25e anniversaire du réseau collégial à Chicoutimi
9 juin	Rencontre provinciale de l'atelier RENARD à Drummondville
10 juin	Finale provinciale du concours «Devenez entrepreneur-e» où notre finaliste s'est mérité une mention
11 juin	Journée de plein air pour le personnel du Cégep
16 juin	Prix au concours régional «Activités pédagogiques entrepreneuriales 1993» remis à M. Pierre Corbeil, enseignant, par le Centre d'entrepreneuriat du Coeur du Québec